

REVUE

EDITEE PAR L'ASSOCIATION
CULTURELLE ET D'ETUDES
DE JOIGNY

L'ECHO de Joigny



N° 37

" Le douze juillet mil cinq cent trente "

(Voir page 3)

MODERN' HOTEL

89-JOIGNY

T. 62-16-29



Rôtisserie - Tournebroche

Salles et salons pour congrès
Repas d'affaires

FUNEROC

GRANITS FRANÇAIS ETRANGERS
PIERRES - MARBRES - GRANITOS
CAVEAUX - ENTRETIEN - FRAYURES

SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Rue des Ecoles - Tél. 63 20 79

MIGENNES

15, Av. E.-Branly - Tél. 80.02.17

89300 JOIGNY

48, Avenue Gambetta - Tél. 62.03.00
62.21.86

RÉCUPÉRATION AFFINAGE



rue chaudot 89 - JOIGNY

ROUGHOL et C^{ie}

JEAN - LOUIS

Institut de Beauté
PARFUMERIE

Coiffure Dames-Hommes

3, Quai Général-Leclerc

89300 JOIGNY

Tél. : 62-12-62

DES MILLIERS DE FOYERS FONT
CONFIANCE A L'ECUREUIL...



- Avec le Livret A : de l'argent toujours disponible qui rapporte.
- Avec l'Épargne Logement : un avenir bien préparé par un placement avisé.

CAISSE d'ÉPARGNE de JOIGNY

17, rue Saint-Jacques

90 points d'accueil à votre service

POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

CHAUSSURES DELAVOIX

3, Avenue GAMBETTA



JOIGNY

Tél. :
62.00.47

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

P. LEVET Fils

3 et 6 rue d'Etape, JOIGNY

Appareils Ménagers

Adoucisseurs d'eau

Chaudières et Brûleurs à Mazout
« FRANCIA »

MARCEAUX

CHARBONS - MAZOUT

5, Quai Ragobert

Tél. : 62.01.51 - Joigny



A. Mathieu

25, rue
G.-Cortel

Tél. : 62.12.65
Joigny

Montres
OMEGA et LIP
Atelier
de réparations

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

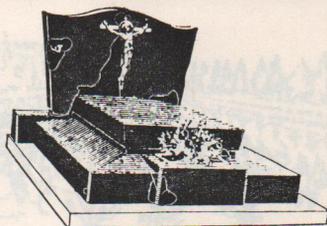
QUINCAILLERIE CROUZY et Cie

52, AVENUE GAMBETTA — JOIGNY

Tél. : 62-22-33

FOURNITURES DE BATIMENT — OUTILLAGE — METAUX
SANITAIRE — ROBINETTERIE

CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN



MARBRERIE FUNERAIRE
BATIMENTS
TRANSPORTS FUNEBRES

COURTAT

Toutes démarches évitées aux familles
Caveaux - Monuments
Articles Funéraires

Rue dans le château - JOIGNY (près du cimetière) Tél. (86) 62.10.07

Pour l'argent, dormir c'est mourir un peu !
Faites vivre votre épargne
en la confiant à la
BANQUE POPULAIRE DE L'YONNE



Maurice BONNET

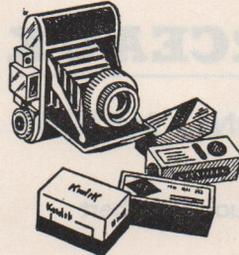
OPTICIEN
 AUDIOPROTHESISTE

Adaptateur de lentilles
 cornéennes

Tél. : 62.03.56 - JOIGNY
 22, Rue Gabriel-Cortel

MIGENNES

62, Avenue Jean-Jaurès.



« JAN »
 STUDIO

18, avenue
 Gambetta
 JOIGNY

SPECIALISTE PHOTO-CINE
 PORTRAITS — IDENTITE

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

20, rue Gabriel-Cortel

Tél. : 62-21-51 JOIGNY

**LE BRICOLAGE SERVICE
 DE JOIGNY**

Av. de Sully - Tél. : 62.10.23

« C'est vraiment
 le paradis
 du bricoleur »

PÉPINIÈRES



du **Château**
 de Varennes **Amilly**

Route de Châteaurenard
 Tél. (38) 94.75.48 CD 943
 MONTARGIS



VENTE DÉTAIL · PLANTATION

Notre couverture**L'INCENDIE DE JOIGNY (12 juillet 1530)****Texte de M. VANNEROY****« Le douze Juillet mil cinq cent trente, Joigny fut ars et bruslé »**

Cette inscription est le témoin de l'incendie qui ravagea la ville.

Le quartier, victime de la catastrophe du 21 avril 1981, remplaça les vieilles maisons alors brûlées par le grand incendie.

Cet élément de poutre provient de l'immeuble détruit le 1^{er} septembre 1830, à l'occasion de travaux dans les caves, et qui occasionna la mort d'une vingtaine de jeunes enfants, élèves de l'école qu'il abritait. (Pérille-Courcelle en a écrit la relation). Echo n° 13.

Il est remarquable de souligner que c'est la seule perte de bâtiments dans ce quartier, depuis l'incendie jusqu'aux années 1950 qui virent l'effondrement de la Salle des Ventes, sise vis à vis de notre belle Maison de Bois de la place du Pilon.

Ce quartier, depuis le Moyen-Age, a donc gardé son environnement - et même, un peu de son âme - tels que l'avaient voulu les habitants ayant le courage de le rebâtir.

Nous avons connu les détails des destructions et de la détresse qui s'en suivit par la relation qu'en firent, d'une part, les habitants de Sens et, d'autre part, les notables d'Auxerre dont le rapport est venu jusqu'à nous.

L'esprit de générosité, qui les animait alors, est le nôtre aujourd'hui.

Nous sommes à même de comprendre la consternation et la détresse des victimes de cette catastrophe qui touche tous les habitants de notre ville, tous ceux qui apprécient son charme moyenâgeux, mais aussi tous les Icaunais si attachés au patrimoine de notre région.

Nos remerciements vont à tous ceux que touchera notre appel, fruit de la solidarité de la Communauté de JOIGNY.

INCENDIE DE JOIGNY

(12 juillet 1530)

Archives de Joigny, cité par S. Jossier (dans B.S.S.Y. 1850, p. 381)

« ... Le mardi, douzième jour de juillet mil cinq cent trente, environ l'heure de 4 à 5 heures du soir, par inconvénient de feu, cette ville fut totalement brûlée, détruite et ruinée, à l'exception d'un quartier où se tenaient les mécaniques et vigneronnes, qu'on appelle la paroisse Saint-André... A été brûlée, ruinée et détruite l'Eglise paroissiale Saint-Thibault, de laquelle sont toutes fondues les cloches, brûlées et fondues les orgues et autres choses nécessaires à la décoration de Dieu... Le dit feu fut de si grand ardeur... qu'il traversa la rivière d'Yonne, brûla les ponts de bois et un moulin étant sur ceux-ci... Fut brûlé l'hôpital (1) où se recevaient tous les pauvres... et ont été brûlées et détruites toutes les tanneries, près ledit hôpital... les portes de la ville... les murs et murailles et les munitions de guerre...

... Et à cause de ce feu, la plupart des habitants se sont absentés, et s'en sont allés loger aux villes et villages près de Joigny, où il se voit une telle pauvreté et misère qu'il n'est homme qui le puisse dire ni donner à entendre ».

(1) Hôpital de Tous-les-Saints, à l'emplacement de l'actuel hôpital, donc de l'autre côté de la rivière qui mesure environ 100 mètres de large.



En hommage au Touring Club de France

Les Français de la génération d'avant-guerre ou de celle de l'immédiat après-guerre ont bénéficié de l'action désintéressée entreprise avec beaucoup d'expériences nouvelles (cyclo-tourisme, caravaning, randonnée pédestre, etc.) par la grande association qui voulait conseiller utilement tous les touristes avides de mieux connaître les régions de France et les grands sites européens. Un numéro de la revue vers 1935 (?) comporte un article qui nous reproduisons (sans doute signé du Chanoine Paul Mégnien qui avait fait paraître la première notice sur Joigny). Il était illustré des photographies Fontanel et Roger Devaux de Joigny qui montraient la vallée de l'Yonne, le portail St Jean, la Maison de Bois, la rue du Loquet, les six frères et les étangs de St-Ange. Il correspond à la vision touristique de Joigny, il y a cinquante ans. Beaucoup de joviniens devraient connaître ce texte afin de s'en inspirer pour savoir présenter notre petite cité.

Aux confins de la Champagne et de la Bourgogne JOIGNY (Yonne)

C'est certainement un abus des enthousiastes du tourisme que d'employer des superlatifs à tout bout de champ : ils veulent toujours avoir vu le plus beau monument, le plus joli site, la région la plus intéressante : évitons, pour parler de Joigny, de tomber dans ce défaut : grâce à Dieu, il y a encore assez de gens qui se plaisent aux charnants détails, aux ensembles non pas grandioses mais caractéristiques, aux souvenirs évocateurs d'un passé que n'éclaire cependant ni

grand événement historique, ni personnage bien illustre.

Joigny est de ces pays-là, sans renommée mondiale ni légende séculaire, bien sûr ! Et pourtant... Qu'on suive les longs quais de l'Yonne piqués de tilleuls trop bien rangés un peu étriqués au bord d'une rivière déjà large, très calme, reflétant la silhouette de son vieux pont ! Qu'on lève les yeux vers l'amas des toits bruns empilés au pied de l'église St-Jean et du château des Gondi, sur le fond d'une croupe

crayeuse couronnée de bois clairs ;... on ne peut pas passer indifférent. On a tôt fait de reconnaître un de ces vieux pays de France, au pittoresque familier, avec son charme si subtil.

Avaient-ils pensé, nos lointains ancêtres, les premiers établis sur cette terre, qu'un jour des voyageurs remarqueraient et aimeraient leurs coteaux ? Si cela était il faudrait avouer qu'ils les avaient bien choisis. Tout proche, le plateau boisé du pays d'Othe, avec ses beaux itinéraires forestiers, parmi les taillis de charmes ou les hautes futaies de chênes : c'est le haut pays, bastion avancé de la Champagne, massif de craie et de glaise rouge. Mais sur la large vallée de l'Yonne apparaît seule une façade de côtes raides entaillées de petits vallons secs : ici, c'est déjà un pays Bourguignon, à cause de la vigne qui jadis s'y accrochait à l'exclusion de toute culture et qui, maintenant, ne fait plus que disputer de grands carrés de terre caillouteuse au tapis broussailleux des friches : c'est encore le pays du bon vin gris !

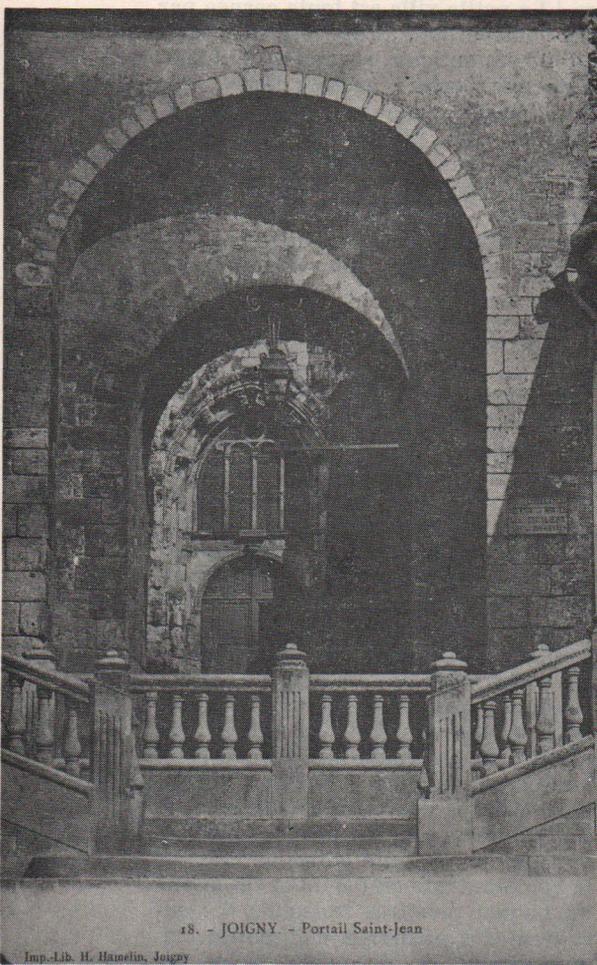
C'est ce contraste-là qui fait la beauté du pays. Il faut venir un soir d'été au haut d'un de ces belvédères pelés qui forment les saillants du pays d'Othe ; monter, par exemple, au sommet de la côte Saint-Jacques par les sentiers des vignes ou par la route ; au premier plan, en regardant vers l'aval, c'est la rude pente du vignoble, coupée de friches et de ronces. En bas, au contraire, s'étend un paysage très calme : indolente entre ses plages de sables, l'Yonne forme deux grandes boucles luisantes sous les derniers rayons au milieu de prés ternis : c'est à peine si, dans le soir, monte le bruit continu d'un barrage qui coupe d'un trait net la nappe brillante. Plus loin, sur l'autre rive, ce sont de molles collines, parfois pelées, plus souvent couvertes d'une chénaie, entre lesquelles s'insinue, dans les vallées, une véritable armée de peupliers, joie des yeux aux automnes dorés !

En amont, c'est le même paysage, très vaste, vraiment grandiose dans la lumière du soir... Mais quelle étrange colonie, tassée sur une dernier ressaut de la colline qui, en ce seul endroit, vient mourir directement sur la riviè-

re ! La petite ville est toute cernée par ses boulevards touffus, suivant le dessin de ses antiques remparts dont subsiste une porte à grosses tours ; des toits rouges, violacés même, très serrés ; et puis, piqués dans cet amas, quelques clochers et de hautes bâtisses qui émergent bizarrement : les églises, le château, deux ou trois monuments officiels qui cherchent à se distinguer par leurs couvertures d'ardoise.

Pénétrons dans la vieille petite ville, perdons-nous dans ses ruelles de vigneron. Il y en a de tordues, il y en a surtout de raides et étroites, coupées de marches, que seule une main courante rend quelque peu praticables ; de part et d'autre de l'étroit passage, se rejoignant presque, de vieilles façades charpentées de bois, au remplage de brique ou de mortier, jamais régulières, bombées par le temps, souvent sculptées de figures grimaçantes ou comiques. Elles sont parfois fort belles ces maisons de bois échappées aux incendies et aux destructions et qui restent comme des îlots au milieu des plates façades modernes ! Telle cette maison de la place du Pilon, où le plus rustique des Saint-Martin partage son manteau pour un pauvre qu'on ne voit point ; ou cette autre, au coin de la rue Montante-au-Palais et de la rue du Loquet (admirez les noms !) : encadrant des panneaux d'élégantes briques roses, la charpente figure les branches d'un arbre de Jessé, où reposent encore les silhouettes d'anges et de vieux patriarches rongées par le temps. Plus haut, c'est la façade vraiment élégante d'une habitation du xvr^e siècle, où l'art du bois, utilisé comme nerf apparent de la construction, atteint un développement considérable, d'un grand effet.

En face, sous l'arche d'une vieille porte où se reconnaît malgré les modifications plus récentes, l'art militaire du xiii^e siècle, apparaît la façade martelée de l'église St-Jean, tout contre l'ancien château : celui-ci, établi sur l'emplacement d'une forteresse féodale dont subsistent les oubliettes, est une œuvre de la fin du xvr^e siècle ; ce fut la propriété des Gondi-Retz : raideur mais noble simplicité de cette façade au grand air classique !



ce où la tradition française se retrouve, mêlée au décor italianisant. Belles grandes figures noblement drapées, très calmes, autour d'un Christ admirablement serein, le tout sculpté dans un marbre très fin, au poli d'ivoire.

Les autres églises sont également intéressantes au moins par des détails de leur construction ou les objets qu'elles renferment : elles sont riches des restes d'anciennes abbayes, nombreuses dans la région, ou des collections de la bourgeoisie jovinienne : Saint-André, remarquable par ses dalles funéraires, son émouvante Piéta du xv^e siècle et surtout le linteau sculpté en frise de son portail qui représente avec un art élégant des scènes de la vie du saint patron de l'église.

Saint-Thibault aussi, église du xvr^e siècle, dans la tradition flamboyante, de curieuses nervures parent les voûtes compliquées de son chœur : là encore, on peut voir des débris de statues du Moyen-Age, et surtout d'importantes toiles, dont plusieurs attribuées à Dürer, Murillo, Ribera, Van Dyck.

Ainsi des générations ont déposé le souvenir de leur passage dans cette petite ruche concentrées sur elle-même. Malgré ses quartiers neufs, Joigny reste une ville du passé, et rien n'est plus caractéristique à cet égard que la fervent tradition des vieux vigneron, rassemblée dans le haut quartier.

Mais à ces qualités de pittoresque humain, Joigny ajoute quelque chose d'éternellement charmant qui prend toute sa valeur en notre temps de tourisme actif : son cadre, la variété de ses environs, les agréments de sa forêt, de sa rivière, ses possibilités de promenades et d'excursions. Si proche de Paris, et par ailleurs sur une grande voie de tourisme, celle qui par Dijon ou Autun mène aux pays du Rhône, des Alpes et de la Méditerranée, Joigny devrait arrêter davantage le voyageur : son charme est peut-être moins décevant que celui de sites beaucoup plus fameux.

P. M.

L'église St-Jean est aussi un œuvre de la première Renaissance où se lit encore la grammaire ornementale mal oubliée du vieux style gothique : on y admire la haute voûte en pierres sèches, vaste berceau qu'aucune armature, qu'aucun arc ne soutient à l'intérieur, curieuse prouesse d'un architecte local, Jean Chéreau.

Qu'on n'oublie pas surtout d'admirer, dans les bas côtés, le sobre tombeau d'une comtesse de Joigny et, tout près, l'admirable Saint-Sépulcre, celui-ci très grande œuvre de la Renaissance.

Petit traité de la magie et de la sorcellerie dans l'Antiquité

par le Professeur Manuel LE GLAY

(Université de Paris)

M. le Professeur Le Glay a bien voulu, lors d'une assemblée de printemps, nous faire partager sa connaissance de l'occultisme des Anciens en traçant les grandes lignes des pratiques de sorcellerie et de magie que certains textes grecs ou latins ainsi que les vestiges archéologiques nous font connaître, ce qui éclaire d'un jour particulier les civilisations anciennes dont la connaissance dans bien des aspects sont en plein renouvellement.

Au risque peut-être de vous décevoir, je vous dirai tout de suite que n'étant pas praticien de la magie et de la sorcellerie, mais simplement son historien, ou essayant de l'être, je n'ai l'intention de faire disparaître personne ni aucun objet, ni d'évoquer les esprits.

Cette précaution étant prise, je voudrais commencer, si vous le permettez, par deux histoires contemporaines. L'une me fut racontée par un de mes amis, curé en Ardèche, alors que je faisais des fouilles non loin de Montélimar. Il avait, au soir, reçu la visite d'une vieille femme — il faut noter que les vieilles femmes ont toujours joué un rôle important dans la sorcellerie —. Cette vieille ardéchoise avait la réputation d'avoir des « pouvoirs ». Elle était venue apporter un petit paquet soigneusement ficelé pour le faire bénir. Naturellement, le curé a commencé par demander ce que contenait le paquet, ce qu'elle a refusé pendant fort longtemps de lui révéler. Mais finalement, menacée de ne pas recevoir de bénédiction pour son petit paquet, elle révéla que ce paquet contenait neuf (3 × 3) paires de pattes de devant de taupes mâles. Or, si l'on regarde le livre 30, 19 de l'Histoire naturelle de Pline l'Ancien — Pline l'Ancien était un homme curieux de tout, si curieux qu'il est mort

en 79 au moment de l'éruption du Vésuve pour s'être approché trop près — « de tous les animaux, c'est la taupe que les « magi », c'est à dire les magiciens, admirent le plus, elle qui est à tant d'égards maltraitée par la nature, condamnée à une cécité perpétuelle, enfouie de plus dans d'autres ténèbres, où elle est comme enterrée. Il n'est pas d'animal qu'ils regardent comme plus propre aux rites religieux, au point qu'à celui qui avalera un cœur de taupe frais et palpitant, ils promettent de connaître par divination le déroulement des événements futurs ».

Et un peu plus loin, il nous rapporte que la patte droite de la taupe est le meilleur remède contre les scrofules.

L'autre histoire est une histoire que j'emprunte à un livre tout à fait passionnant de l'abbé Louis Costel, curé de Gouville-sur-Mer, dans le Cotentin, livre intitulé « Car ils croyaient brûler le diable en Normandie ».

Une vieille femme rapporte elle-même ce qu'elle a vu quand elle était petite fille, ce qui situe le fait à la fin du siècle dernier. Un soir, revenant des Hougues — un hameau — avec sa mère, elle a croisé une truie avec ses petits devant l'église de Linverville. S'adressant à la truie, elle lui

dit : « Fais pas l'imbécile, X... » Et la truie a répondu : « Passe ton chemin, c'est pas pour toi ». X, elle le connaissait bien ; c'était un voisin et l'on savait qu'il avait des « pouvoirs » et qu'il avait lu les livres.

On se souvient de l'histoire d'Ulysse qui, à la recherche de sa chère Pénélope, rencontre la grande magicienne Circé ; et Circé avec ses philtres et sa baguette magique, transforme les compagnons d'Ulysse en « cochons qui se vautrent ». On pourrait multiplier ce genre d'exemple.

Je crois que tout de suite, on peut de ces deux histoires tirer certaines conclusions et poser quelques questions.

D'abord, une remarque sur l'extraordinaire permanence des valeurs, des symboles et des rites dans la magie et dans la sorcellerie.

Deuxième leçon : c'est que les actrices et les héroïnes — pensons à la vieille femme du début, à Circé dans la seconde affaire — ce sont des femmes, surtout des vieilles femmes qui pratiquent la sorcellerie, tandis que dans la magie, ce sont des hommes qui interviennent, jamais ou presque jamais des femmes. Cela laisse entendre qu'une différence assez grande permet de distinguer les pratiques magiques des pratiques de sorcellerie.

Troisième leçon : les êtres dont on se sert, la taupe, le porc, la chauve-souris, le scorpion qu'on verra avec d'autres intervenir, sont toujours des animaux disgrâciés de la nature et dont les effets, pourtant, ne sont pas toujours néfastes. Ils peuvent même être bénéfiques, ce qui permet de distinguer magie blanche et magie noire.

De toute façon, on le voit déjà, c'est une science compliquée que la magie, que seules connaissent certaines personnes qui ne sont pas précisément « initiées », mais qui « savent ». C'est pourquoi dans l'Antiquité, on ne dit pas la « magie », mais « ars magica » c'est à dire l'art ou la science de la magie. Constatons aussi que la magie et la sorcellerie sont aussi vieilles que le monde, mais est-ce que pour autant, depuis l'Antiquité

jusqu'à aujourd'hui, ce sont les mêmes croyances, les mêmes rites, ou y a-t-il eu une évolution ? C'est une première question qui se pose.

Deuxième question : en quoi se distingue la magie de la sorcellerie ? Quelles sont les formes diverses qu'elles empruntent ? Et y a-t-il des emprunts réciproques ?

Troisième question : pourquoi y a-t-on recouru dans l'Antiquité, comme au Moyen-Age, comme à l'époque moderne (au XVII^e siècle, les procès de magie et de sorcellerie comptent parmi les procès les plus importants qui se plaident devant le Parlement de Paris) ? Aujourd'hui encore, on sait que la magie et la sorcellerie n'ont rien perdu de leur faveur. Nous essaierons, en terminant, non pas de fournir une explication, mais de tenter une approche.

La magie et la sorcellerie recouvrent de très vieilles croyances et de très vieilles pratiques. Evoquons simplement les scènes qui sont gravées ou peintes dans les grottes des Eyzies ou de Lascaux et auxquelles on donne souvent une interprétation religieuse ou magique, tout en prenant garde qu'en archéologie, quand on ne peut pas expliquer quelque chose, on a tendance à faire appel à la magie ou à la religion.

Laissons la préhistoire et commençons avec Homère, le grand aède de l'époque grecque archaïque, pour remarquer que l'Illiade comme l'Odyssée fourmillent de récits magiques, qui d'ailleurs, chose surprenante, n'ont guère été relevées ou, quand ils l'ont été, ont souvent été mal interprétés. On pourrait consacrer à Homère toute une conférence ; je ne prendrais que deux ou trois exemples.

D'abord celui d'Aphrodite, la déesse qui, comme dit Homère, « aime les sourires ». Il faut relire cette scène mémorable de l'Illiade qui raconte son intervention après une scène de ménage. Zeus, le maître du ciel et Héra son épouse se sont violemment disputés. Cela leur arrive très souvent, Héra a un caractère impossible, elle est jalouse et irascible ; il est vrai qu'elle avait quelques excuses,



Tipasa (Algérie) : Amulette présentant, d'un côté, la chouette (symbole de l'Envie), de l'autre des mots magiques au sens secret

Zeus n'étant pas particulièrement fidèle. Zeus boude son épouse, et Héra décide de demander l'avis d'Aphrodite. Celle-ci lui prête son « *kestos* », une sorte de ruban : « Tiens ! mets-moi ce ruban dans le pli de ta robe. Tout figure dans ses dessins variés. Je te le dis, tu ne reviendras pas sans avoir achevé ce dont tu as telle envie dans le cœur ». Et le charme agit.

« L'assembleur des nuées, Zeus l'aperçoit, et à peine l'a-t-il aperçu que l'amour enveloppe son âme prudente, un amour tout pareil à celui du temps où, entrés dans le même lit, ils s'étaient unis d'amour, à l'insu de leurs parents »... Et Homère ajoute un peu plus loin que leur nuit fut merveilleuse.

Qu'est-ce que ce « *kestos* » ? Les traducteurs ont traduit, les uns par ruban, les autres par ceinture. Ce n'est ni l'un ni l'autre. Ce ruban qu'Aphrodite porte sur son sein, un ruban aux « dessins variés », que l'on connaît bien notamment par les mosaïques de Piazza Armerina (en Sicile), qui montrent des baigneuses en deux pièces. C'est un soutien-gorge aux dessins bizarres, c'est à dire magiques, qu'Aphrodite a prêté à Héra. Sa valeur talismanique a assuré

le tendre rapprochement du couple divin.

Ainsi dans la plus haute antiquité grecque, il apparaît que ce sont les dieux eux-mêmes qui sont magiciens. Ils inventent et utilisent les charmes, les incantations et ces drogues merveilleuses que l'on appelle « *pharmaka* », qui rendent invisible, qui guérissent, qui rajeunissent, ou qui font mourir. Par exemple, parmi ces drogues il y en a une dont on parle beaucoup dans l'Illiade et dans l'Odyssee, le « *népenthès* », un remède ingénieux qui est l'ancêtre très probable de l'opium ou de la marijuana. C'est un remède importé d'Egypte, qui tantôt sert de poison, tantôt de remède, exactement comme l'opium ou la marijuana. Il y a déjà, autrement dit, de bonnes et de mauvaises drogues.

Restons avec Homère, où nous lisons aussi une scène de nécromancie, c'est à dire d'évocation des morts, dont l'Odyssee contient, si l'on peut dire, l'acte de naissance. Elle se trouve aux livres X-XI. Nous y voyons Ulysse sacrifiant autour d'une fosse, et faisant du fond de leur ténébreux séjour monter sur la terre les âmes des morts. Comme il est de règle, tout se passe la nuit, « une nuit de mort »,

comme dit Homère. Autour d'une fosse carrée, Ulysse fait « à tous les morts (retenons de nouveau le chiffre trois) les trois libations de lait miellé, ensuite de vin doux, et d'eau pure en troisième. Après quoi il saupoudre le trou d'une blanche farine et invoque longuement les morts, leur promettant les plus belles offrandes et notamment « un bélier noir » — le noir va revenir souvent — sans tâche, la fleur de ses troupeaux ».

Après la prière et l'invocation, vient le sacrifice d'un agneau et d'une brebis noirs. « Le sang coule en sombres vapeurs ». Accompagné des formules rituelles, il attire les morts et parmi eux Tirésias, le grand devin de Thèbes qu'il doit consulter : « Il vint boire au sang noir, puis le devin parfait parla ». Il dit à Ulysse ce qu'il convient de faire pour rentrer à Ithaque et retrouver Pénélope. Après quoi, la mère d'Ulysse, évoquée à son tour, lui donne des nouvelles du pays, de Pénélope, de leur fils Télémaque, et c'est ensuite le défilé de toutes les âmes, celle d'Agamemnon, d'Achille, qui viennent à leur tour boire le sang noir et parler. Ainsi, il est évident que les Grecs ont connu, dès les temps les plus anciens, l'évocation des morts, la nécromancie.

Troisième exemple: le mauvais œil. C'est encore l'Odyssée qui, au travers d'une autre aventure magique, révèle l'une des plus anciennes croyances de l'humanité, la croyance au mauvais œil, la crainte superstitieuse de son pouvoir maléfique et la foi dans l'existence de moyens magiques qui permettent de s'en défendre. Tout le monde connaît l'aventure d'Ulysse et du Cyclope Polyphème, ce monstre qui n'a qu'un œil sur le front, un œil qui fascine ses ennemis, les « cloue sur place », leur ôte toute force, anéantit leur puissance, les fige.

Voilà une croyance que nous retrouverons jusqu'à la fin de l'antiquité et aujourd'hui encore.

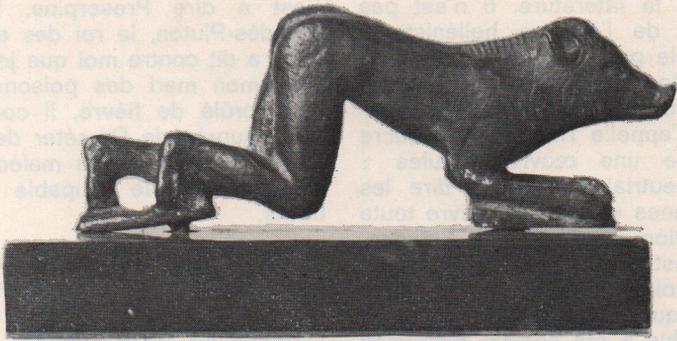
Pour les anciens Grecs, les dieux sont donc à la fois dieux et magiciens supérieurs. Ils ont la toute-puissance des dieux et, dotés de cette toute-puissance, ils ont inventé la magie et ils la pratiquent.

Pourquoi la pratiquent-ils eux-mêmes ? Parce que c'est une chose trop grave, trop dangereuse pour la laisser aux mains des hommes. Donc, il en est de la magie un peu comme de la guerre dont Clémenceau disait méchamment — tout le monde connaît cette citation — « c'est une affaire trop grave pour la confier aux militaires ».

Après ces temps anciens (VIII^e-VII^e siècles) où les dieux vivaient très mêlés à la vie quotidienne des hommes, nous entrons dans une deuxième phase au cours de laquelle les dieux grecs acquièrent leur personnalité, et par là-même s'éloignent des hommes. C'est le moment où Zeus gagne l'Olympe avec les autres dieux, ses conseillers. Les dieux sont alors trop loin pour pratiquer la magie en faveur des hommes et avec les hommes. Ce sont alors les philosophes qui recueillent leur dépouille de magicien.

Je ne citerai que le cas du premier grand philosophe grec, Pythagore, un homme extraordinaire, grand savant, inventeur de l'astronomie, de la théorie musicale, de la théorie des nombres (tout le monde connaît son théorème), au point d'être considéré comme un être hors du commun, comme un « homme divin », « theios aner » ou « divine man », qui fait des miracles. Les oiseaux répondaient à son appel ; il provoquait la grêle ; il faisait venir la pluie ; il opérait des guérisons ; il possédait le don d'ubiquité (on le voyait en trois endroits à la fois). Sa mort elle-même fut extraordinaire. Bref, il apparaît comme le premier des grands thaumaturges.

C'est dans un troisième temps, quand se multiplièrent les contacts entre la Grèce et l'Orient (nous sommes au V^e siècle avant notre ère) que se forgea ou se précisa le personnage vraiment humain du magicien. Le mot même de magicien, en grec « magos », n'est pas grec mais d'origine orientale. Il est emprunté à l'Iran, où le mot « magu » veut dire le « sage », celui qui sait. C'est exactement le sens qui a été conservé au mot « magos » et au mot « mage ». Nul n'ignore que les « rois-mages » dont le Moyen-Age et l'imagerie sulfureuse ont fait des rois étaient en réalité des sages, c'est à



*Figurine de bronze, de la Walters Art Gallery (U.S.A.)
représentant l'un des compagnons d'Ulysse, en train de
se transformer en porc, par l'effet de la magicienne
Circé*

dire des gens qui savent, qui détiennent une sagesse, des philosophes. C'est alors, tout naturellement, que vont commencer de se dissocier la magie à prétention philosophique et la sorcellerie qui n'en est que la forme dégradée, ensemble de recettes, de contes de bonnes femmes, qui sévit dans les milieux populaires. Seulement la dissociation entre magie à tendance philosophique et sorcellerie populaire vulgarisée, ne s'est pas faite d'un seul coup, mais et progressivement et avec succès. Ce qui explique que tous les grands philosophes de l'époque classique, Aristote, Platon, aient condamné unanimement les pratiques magiques. On ne parle même pas spécialement de sorcellerie. Tout est englobé dans la même réprobation.

Nous arrivons alors à ce grand tournant de l'histoire grecque et de l'histoire de la magie, qui se situe après l'épopée d'Alexandre. Alexandre le Grand meurt en 323. Alors s'ouvre une période que les historiens appellent l'époque hellénistique, qui se caractérise par le déclin des cités à l'intérieur de monarchies et par des contacts multipliés entre la Grèce et l'Orient.

C'est à l'époque hellénistique (aux III^e, II^e, 1^{er} siècles avant notre ère) que l'on assiste à la première grande plongée de l'humanité dans les sciences occultes, dans l'irrationnel. Il n'est pas inutile pour tenter de l'expliquer,

de mettre en rapport cette plongée dans l'irrationnel avec les événements du temps. L'époque hellénistique qui suit la mort d'Alexandre le Grand, voit en effet s'écrouler un monde, le monde des cités d'Athènes, de Sparte, de Thèbes, tandis que se forment de grandes monarchies, en Marcédoine, en Egypte, en Syrie, qui assujettissent les petites cités du monde grec.

Non seulement on assiste à la disparition d'un monde et à l'avènement d'un autre monde, mais on constate aussi la disparition d'un genre de vie, d'un style de vie, ainsi que la disparition d'une religion, la religion civique. Athéna était la déesse d'Athènes, Héra la déesse de Sparte. Avec le déclin de ces cités, les cultes civiques tendent à disparaître au bénéfice de grands dieux tout puissants et de caractère universel. Face au destin, les Grecs se trouvent démunis, se trouvent seuls et ils se raccrochent — car il faut toujours se raccrocher à quelque chose — ils se raccrochent à l'irrationnel. Nous sommes donc à la transition d'un monde à un autre, mais à un autre qui n'a pas encore d'assises solides, bien établies. C'est un monde déstabilisé, comme nous dirions aujourd'hui.

Au début de l'histoire de ce monde déstabilisé, correspond la première grande plongée dans l'irrationnel, la première grande époque dans l'histoire du développement de la magie.

Comment s'en aperçoit-on ? D'abord dans la littérature. Il n'est pas un auteur de l'époque hellénistique qui ne parle pas de magie et de sorcellerie. Ainsi, pour la première fois, un écrivain, poète originaire de Syracuse qui s'appelle Théocrite, consacre à la magie une œuvre intitulée : « Pharmakeutriaï », c'est à dire les « magiciennes ». Il y fait revivre toute une opération magique, un « katadesmos », c'est à dire un enchaînement, avec l'histoire de la jeune et belle Simaïtha, qui, à la vue du jeune et beau Delphis a été comme paralysée d'amour. Elle a réussi à obtenir la visite du jeune homme qui se dit lui-même « agile et beau entre tous les jeunes gens ». Et comme dit Simaïtha, « le plus grave s'accomplit et nous en vîmes à ce que nous désirions tous les deux ». Après quoi, comme il arrive souvent aussi, le garçon disparut en quête de nouvelles aventures. Mais la jeune Simaïtha avait pris la chose très au sérieux, elle était désespérée, elle décida de le reprendre par la magie. « Maintenant, dit le texte, je veux l'enchaîner par philtres ». Et nous voilà au début du poème, en pleine opération minutieuse de tous les ingrédients, puis vient l'action : trois opérations magiques essentielles, qui ont pour but de « lier » — le mot reviendra souvent — de sceller les deux parties que la vie a dissociées. Théocrite, malheureusement, ne donne pas le résultat. La littérature est pleine de ces histoires.

Mais nous possédons aussi, de cette époque, des centaines de tablettes qu'on appelle des « tablettes d'imprécation ». Elles répondent à l'une des grandes préoccupations du temps. Ces tablettes de plomb ont été retrouvées sous des seuils de porte, dans des anfractuosités de mur, mais surtout dans des puits et dans des tombes, car nous verrons que l'usage s'était répandu de mettre ces tablettes en contact avec les esprits des morts qui servaient d'intermédiaires, de médiums en quelque sorte, entre les dieux et les hommes.

Voici le contenu de l'une de ces tablettes trouvée dans un temple de Déméter, à Cnide. Elle se rapporte à une affaire d'empoisonnement. On y

lit : « Je voue à Déméter et à Coré, c'est à dire Proserpine, la femme d'Hadès-Pluton, le roi des enfers, celui-ci a dit contre moi que je compose pour mon mari des poisons mortels. Que, brûlé de fièvre, il confesse sa faute auprès de Déméter devant tous les siens ». Ainsi, la malédiction est lancée contre le coupable des faux bruits.

Découverte à Delos, dans le puits d'une maison, voici une autre tablette qui concerne une affaire de vol : « Seigneurs dieux, déesse Syrienne, punissez, faites usage de votre pouvoir, courroucez-vous contre celui qui a volé mon bracelet et contre ses complices, contre ceux qui ont pris part hommes ou femmes, je dévoue le voleur, son cerveau, son âme, les nerfs de celui qui a volé le bracelet, de ceux qui sont complices et ont pris part au vol. Je dévoue les mains, le corps de la tête aux pieds, les ongles de celui qui a emporté le bracelet, etc.

Le style de ces tablettes est à peu près toujours le même.

En voici une autre qui a été retrouvée à Tébessa, en Algérie, près de la frontière algéro-tunisienne. Sur une lame de plomb gravée, qui est maintenant au musée d'Alger, le texte est en grec. Il a été rédigé soit par un homme délaissé par une certaine Saturnina, soit par une femme jalouse d'une rivale qui lui a été préférée.

Voici le texte : « J'enchaîne Saturnina, j'attacherai à son esprit un... amer, je l'enchaîne dans sa descendance ; qu'il n'arrive à Saturnina qu'amertume et horreur jusqu'au jour où elle sera au bord de la mort. Je fais périr Saturnina par la folie dès l'instant présent, maintenant, pour l'éternité, tout de suite, tout de suite, tout de suite, vite, vite, vite. Je la coupe en morceaux tout entière, vite, vite, vite, pour l'éternité, vite, vite, vite ».

A côté de ces tablettes d'imprécation, existe une autre source de renseignements, ce sont les papyrus magiques. Ils contiennent toutes sortes de recettes. Tout à l'heure, nous avons vu comment s'emparer du cœur de quelqu'un dans la magie amoureuse, ici il s'agit souvent de recettes pour



Figure monstrueuse : dans un Papyrus d'Oslo (IV^e s., apr. J.C.) contenant une formule magique contre la colère

s'emparer, pour se rendre maître d'un dieu, c'est à dire de sa puissance. Je prends l'exemple d'un papyrus magique qui comporte un dessin extraordinaire. Il représente un dieu dont le nom n'est pas livré, un dieu léontocéphale, tenant un globe d'une main, un fouet de l'autre ; le corps est entouré d'un serpent qui se mord la queue, ce qui fait penser à Aïôn, l'Éternité.

« Viens à moi, dit le texte, Roi des dieux, dieu des dieux tout-puissant, illimité, incorruptible, indestructible Aïôn, immuablement fixé en toi-même, deviens-moi un compagnon inébranlable ». Ainsi, dans la magie, on ne prie pas les dieux, on leur donne des ordres ; le magicien commande aux dieux.

Il y a encore une autre source de renseignement pour l'époque hellénis-

tique. Ce sont les amulettes, c'est à dire des pierres plus ou moins précieuses, des gemmes, surtout des entailles, montées en bagues ou attachées à un collier, ou déposées dans tous les musées. Elles portent en général deux choses : d'une part une figuration, d'autre part un texte. Comme figuration il s'agit d'une divinité, le plus souvent une divinité égyptienne connue, Isis, Sérapis, Anubis à tête de chacal ou Horus à tête de faucon, soit d'une figuration monstrueuse ; la plus courante étant un personnage à tête de coq, à corps d'homme et aux jambes serpentiforme. La tête évoque le soleil, le corps d'homme évoque la terre peuplée et le serpent étant un animal chthonien qui fréquente le monde souterrain, on a donc affaire à un être divin qui est l'image du monde, un dieu de l'éternité.

té à caractère cosmique. Autour de lui se lisent des mots magiques dont certains ne s'expliquent pas parce qu'ils ont une signification cachée, secrète. Certains pourtant ont un sens apparemment connu. Par exemple IAO, ou SABBAOTH, qui est un des noms de Yaweh, le Dieu des Armées (la magie était en très grande faveur chez les Juifs). Le mot le plus fréquent, c'est ABRASAX ou ABRAXAS dont un Père de l'Eglise nous apprend qu'il est formé d'une somme de lettres à valeur numérique. En additionnant ces valeurs, on arrive à 365, ce qui revient à dire que ABRAXAS est symbole de temps, de l'éternité. De ce mot étrange est venu notre épithète « abracadabrant ». Et de fait la plupart de ces mots magiques nous paraissent tout à fait abracadabrants (par exemple « anamas » ou « damnameneus ») des mots que depuis des générations, les savants s'échinent à déchiffrer sans résultat.

Ces amulettes sont portées comme des talismans et je ne crois pas qu'il y ait un Grec ou un Romain qui n'ait porté l'une de ces amulettes comme bague, aussi courante que les médailles aujourd'hui. Ces objets, par leur contact ou par leur proximité étroite de la personne qui les possède, ou même avec un objet lui appartenant, passaient pour exercer un pouvoir pour le bien de cette personne, un pouvoir prophylactique, ou bien en éloignant le mal d'elle-même et de ses biens. Dans ce cas les amulettes sont dites apotropaïques — ou bien en lui apportant des avantages positifs — on dit alors que ce sont des amulettes de type énergétique.

Prenons un exemple, dans Pline l'Ancien, qui dans son histoire Naturelle nous apprend qu'une dent de loup attachée au collier d'un cheval le rend infatigable à la course. Ce détail que nous livre Pline, on le retrouve sur des mosaïques représentant des scènes de course dans le cirque, l'illustrant de manière très concrète. En Afrique du Nord, notamment sur plusieurs mosaïques qui figurent des courses de char ou simplement des chevaux, on peut voir, suspendu à leur tête, un objet identifiable à une dent de loup.

Pour beaucoup de ces pratiques et de ces croyances, c'est la Grèce qui les a transmises à Rome. Non pas que l'ancienne Italie, la très vieille Italie ait ignoré la magie. Mais la magie que pratiquaient les Italiens des premiers temps, que nous appellerons plutôt les Italiques, était une magie simple, une magie de caractère essentiellement rural. Nous la connaissons grâce à quelqu'un dont tout le monde a entendu parler, Caton l'Ancien dit aussi le Censeur, type parfait du vieux romain, traditionnaliste, attaché aux seules valeurs anciennes, ennemi acharné de tout ce qui était nouveau et exotique. Dans un traité qui nous a été conservé, le « De Agricultura », il nous livre de bien curieuses recettes dont il est difficile de dire si elles relèvent de la magie ou de la sorcellerie. Il nous confie par exemple ce médicament pour soigner les bœufs : « Si vous craignez les maladies, donnez-leur, alors qu'ils sont bien portants (donc un préventif) trois grains de sel, trois feuilles de laurier, trois brins de poireau, trois gousses d'ulpicum, trois feuilles de rue, trois gousses d'ail, trois grains d'encens, trois pousses d'herbe sabine, trois tiges de vigne blanche, trois fèves blanches, trois chardons ardents, trois setiers de vin ; tout cela doit être recueilli, broyé et donné en l'air. Que celui qui donnera le médicament soit à jeun ; donnez de cette potion à chaque bœuf pendant trois jours. Répartissez de manière que, lorsque vous en aurez donné trois fois à chacun, la totalité soit utilisée. Faites en sorte que le bœuf lui-même et celui qui donnera la potion soient l'un et l'autre debout en l'air, donnez-la dans un récipient de bois ».

La recette est extrêmement précise et, si on examine en détail, on voit que presque tout a une valeur magique : outre le chiffre trois qui revient constamment, on sait que le sel et le laurier ont des valeurs magiques de même la rue, la fève, les charbons ardents qui conservent la vertu magique du feu ; le vin était un breuvage médical et sacré notamment anticonceptionnel. Dans les pratiques de magie et de sorcellerie, l'ail était souvent utilisé. Quant à l'encens et à l'herbe sabine et le genévrier, ils étaient em-

ployés en médecine vétérinaire. En somme, ce médicament préventif était un philtre destiné à conjurer la maladie. On pourrait multiplier les exemples.

Ainsi, pour chasser les rats des champs, ce qui implique naturellement qu'on les envoie dans le champ du voisin... pour attirer ou écarter les pluies, ce qui implique évidemment aussi qu'on agit pour soi-même au dépens des autres..., ou pour faire passer chez soi les récoltes du champ le plus proche... A bien regarder les textes, il apparaît en tout cas jusqu'au 1^{er} siècle avant notre ère, la magie et la sorcellerie, difficiles à distinguer l'une de l'autre dans la vieille Italie, sont affaires de paysans et sévissent surtout dans les campagnes.

Avec le dernier siècle de la République, c'est à dire le 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, nous assistons à la deuxième plongée de l'homme romain dans les sciences occultes, dans l'irrationnel.

Une nouvelle fois nous nous trouvons à un moment où s'écroule un monde, celui de la vieille République romaine avec ses institutions, qui ont fonctionné longtemps de manière très convenable, mais qui se sont à la fin détraquées pour des quantités de raisons, à cause des conquêtes notamment, à cause aussi de l'ambition des « imperatores », ces grands généraux qui ont nom Scylla, Marius, Pompée, César. C'est le moment où l'on voit s'effacer les mœurs traditionnelles ; la « virtus » classique, c'est à dire le courage militaire, le mérite personnel, perdent leur valeur exemplaire, tandis que se répandent des genres de vie plus faciles, à l'orientale. De la galette assaisonnée de quelques oignons, on est passé aux plats épicés et aux sauces pimentées. C'est le moment aussi où l'on abandonne les vieilles croyances de la religion traditionnelle ; aux grands dieux du Panthéon gréco-romain, certains préfèrent les cultes nouveaux venus d'Orient, d'autres s'attachent eux aux écoles philosophiques grecques. Pour beaucoup qui ont surtout l'esprit pratique et ne comprennent pas grand chose aux doctrines des philosophes, il y a un

extraordinaire vide des âmes, et chez ceux qui réfléchissent, une grande inquiétude morale et spirituelle. On ne croit plus aux anciens dieux, les nouveaux dieux venus d'Orient n'ont pas encore une grande emprise, le Christianisme n'est pas né. Alors on s'attache au merveilleux. Regardons les fresques de Pompéï par exemple, ou d'Herculanum. Celles qui datent de cette époque révèlent ce goût prodigieux, du surnaturel, cette recherche d'un monde aux horizons nouveaux vers lequel chacun se tourne. Rien d'étonnant à ce qu'une telle recherche s'accompagne d'une étonnante montée de l'irrationnel. Spirituellement, cette période est très proche des débuts de l'époque hellénistique que j'évoquais tout à l'heure.

Dans l'histoire de la magie et de la sorcellerie, elle est marquée par deux traits fondamentaux : d'abord la croyance en la magie et la sorcellerie devient générale, c'est à dire que des campagnes, elle gagne les villes et sous une forme nouvelle, hellénisée. La Grèce va fournir aux Romains ses recettes et ses croyances. Cicéron, qui n'était pas un sot — il était même le plus grand esprit de son temps — Cicéron rapporte dans l'un de ses nombreux traités, le « Brutus », qu'un jour, dans un procès privé très important (un grand procès d'affaire), il avait plaidé pour une certaine Titinia, et il avait plaidé naturellement d'une manière très éloquente. Quand son adversaire, Curion, son tour venu, voulut prendre la parole... Il resta parfaitement muet. Il avait oublié tout ce qu'il avait à dire. Il ne put plaider. Et Cicéron dit que la faute en incombait aux sortilèges de Titinia !

Un siècle et demi plus tard, une histoire du même genre est racontée dans une lettre de Pline le Jeune à Trajan, à l'occasion d'un procès auquel assistait un de ses correspondants. A la stupéfaction générale, on avait vu apparaître un avocat portant un bandeau noir sur l'œil droit. Et pendant toute sa plaidoirie, il avait fixé son adversaire. Il est évident, bien que Pline ne le dise pas explicitement, qu'il s'agit d'une pratique magique. De son œil unique, comme Polyphème, il avait essayé de fasciner son adversaire pour le rendre sinon muet, en tout

cas moins éloquent et ainsi lui faire perdre son procès.

Quand Horace parle de Canidie, une de ses héroïnes qu'il malmène avec vivacité parce qu'il l'a aimée jadis, c'est pour la maudire, car — nous dit-il — elle possède une « science toute-puissante ». Elle connaît des formules qui ont le pouvoir de faire descendre les astres du ciel sur la terre. Son haleine est vénéneuse : si elle souffle sur un plat, elle l'empoisonne. Elle est « plus dangereuse que les serpents d'Afrique ».

Il ne faut pas croire que c'est là un thème littéraire. Horace raconte une scène de nécromancie, c'est à dire d'évocation des morts, avec un tel luxe de détails qu'évidemment il y a assisté, ou qu'un participant la lui a décrite. C'était d'ailleurs une croyance très répandue chez les Anciens, une croyance quasi générale, que les âmes des morts ordinaires, (les âmes des morts illustres accédaient directement aux Iles Fortunées ou aux Champs-Elysées) erraient aux Enfers et parfois parcouraient la terre, venant parfois ennuyer ou taquiner les vivants, si on ne leur faisait pas de sacrifices suffisants. Cela se passait en particulier au mois de février, qui était le mois des morts.

C'était un mois mauvais pour les Romains. Voici ce que dit Horace : « J'ai vu, de mes yeux vu, marcher d'un pas ferme, dans une ample robe noire retroussée, Canidie, les pieds nus et les cheveux épars, hurlant avec l'ainée des Saganas (c'étaient des sorcières) ; leur pâleur les rendait l'une et l'autre effrayantes à voir. Elles se mirent à gratter la terre de leurs ongles et à déchirer de leurs dents une agnelle noire. Le sang imbiba la terre, car elles voulaient ainsi évoquer les mânes,, les esprits qui leur donneraient des réponses.

Suit une autre scène d'envoûtement, cette fois :

« Il y avait aussi — dit Horace — une figurine de laine et une autre de cire ; la plus grande était celle de laine, faite pour châtier la plus petite, celle de cire, qui se tenait dans l'attitude des suppliants, comme déjà au moment de périr par une peine servile ».

La figurine de cire (qui représente ici l'amant infidèle de Canidie) est d'abord transpercée avec des aiguilles. Tandis que la figurine de laine (qui représente le démon infernal, l'âme des morts) est placée dans la fosse, où elle s'imbibe du sang des victimes noires qu'on égorge. Les ombres évoquées par les sorcières viennent au bord de la fosse et font entendre, dit Horace, « un murmure triste et aigu ». C'est la réponse aux questions posées. Puis les deux femmes cachent furtivement dans la terre une tête de loup séchée et une dent de couleuvre tachetée. L'image de cire prit feu... On ne nous dit pas si l'amant infidèle fut reconquis ou s'il devint fou.

Il y a un autre auteur de la même époque, Ovide, qui nous a laissé une œuvre proprement truffée de scènes de magie et de sorcellerie. D'ailleurs ses personnages préférés sont Médée et Circé qui sont, comme chacun sait, les deux plus grandes magiciennes de l'Antiquité. Il les montre constamment pieds nus, la chevelure dénouée, hantant les nuits ténébreuses, lançant des appels stridents à la lune. C'est dans Ovide qu'on peut lire le portrait le plus typique d'une sorcière (Amones, 1, 8). « Il existe une vieille femme nommée Mipsaq (en grec, cela veut dire la soif, mais c'est aussi une sorte de vipère). Sa conduite la fait ainsi nommer. Savante dans les arts magiques et dans les incantations, elle fait par son art remonter les fleuves vers leur source. Elle connaît bien la vertu des herbes et celle des fils qui s'enroulent autour du rouet qui tourne (le rhombe est un genre de toupie que l'on fait tourner en prononçant des paroles magiques pour attirer l'homme comme le rouet attire le fil qui s'enroule et aussi celle du liquide de la jument en chaleur (le sang menstruel, nous le verrons, joue un rôle important dans la préparation des philtres). Elle n'a qu'à vouloir, et le ciel dans toute son étendue se voile de nuages épais. Elle n'a qu'à vouloir, et la voûte céleste resplendit d'un jour clair. J'ai vu, m'en croirez-vous ? les astres prendre la couleur du sang ; le visage de la lune était rouge de sang. Je la soupçonne, métamorphosée en stryge (c'est une chauve-souris à plu-



Tipasa (Algérie) : Amulettes présentant, d'un côté, la chouette (symbole de l'Envie), de l'autre des signes magiques

mes) de voler à travers les ombres de la nuit et de revêtir de plumes son vieux corps. Je l'en soupçonne, et c'est le bruit qui court. Dans chacun de ses yeux brille une double pupille (signe de mauvais œil) et des rayons de feu sortent de cette double pupille. Elle évoque de leurs tombeaux bisaïeux, trisaïeux et ses longues incantations savent ouvrir la masse de la terre ».

Il est clair qu'Ovide, comme Horace et comme Cicéron, y croit !

Le 1^{er} siècle avant Jésus-Christ est marqué par un deuxième trait : la magie et la sorcellerie deviennent croyance générale, c'est à dire rurale et urbaine, mais, et c'est là le plus important, cette croyance atteint les hautes classes, non seulement le demi-monde, dont Ovide est un bon représentant, mais aussi la haute aristocratie romaine, l'entourage du pouvoir. Nous savons qu'un magistrat romain, Vatinus, fut accusé de s'adonner à des pratiques magiques, comportant notamment l'évocation des esprits des morts, et il pratiquait même, nous dit-on, des meurtres rituels d'enfants.

Nous connaissons un autre sénateur, Nigidius Figulus qui passait pour tirer des horoscopes, pratiquer des sortilèges et recourir à la nécromancie. Il fut exilé et ses biens confisqués. C'est bien cela qui a inquiété le pouvoir impérial et qui a provoqué la première répression. Aussi longtemps que la magie et la sorcellerie avaient été pratiquées par de petites gens, le pouvoir ne s'en était guère inquiété. Quand elles ont affecté les hautes classes sociales, les sénateurs romains, c'est à dire le monde du pouvoir, alors le pouvoir s'est inquiété, et en 33, une loi a été promulguée pour condamner sévèrement les magiciens et les « mathématiciens », c'est à dire les astrologues. Les mesures répressives n'y ont d'ailleurs rien fait, elles n'ont pas empêché les sciences occultes de se développer. Il n'est que de lire Apulée, un grand écrivain du II^e, le premier grand romancier romain, qui, dans un roman passionnant « Les Métamorphoses », a rapporté une scène de magie assez étonnante, et vous allez voir ce qu'il dit. Apulée, philosophe platonicien,

qui n'était pas non plus le premier venu écrit ceci :

« Je crois, sur la foi de Platon, qu'entre le monde et les hommes (c'est à dire entre le ciel et la terre) se trouvent certaines puissances divines, intermédiaires par leur nature et par la place qu'elles occupent, et que c'est par elles que s'opèrent toutes les divinations et tous les miracles de la magie ».

Autrement dit, Apulée y croit et même il pratique la magie. Du moins fut-il accusé de pratiquer la magie, et il a écrit à ce propos un traité « De Magia », un plaidoyer qu'il a prononcé pour se défendre de cette accusation et expliquer sa position, grâce à quoi nous connaissons un certain nombre de cérémonies magiques. Il n'est pas jusqu'au type même de l'empereur philosophe, Marc-Aurèle, stoïcien, sérieux, qui se défend dans ses écrits de croire à la magie ; mais on constate que dans tous ses déplacements, il était accompagné d'un mage égyptien, Arnouphis, qui se livrait, lui, à des pratiques magiques jusqu'à provoquer une pluie miraculeuse, sans aucun doute, puisque la même pluie rafraîchit les soldats romains tandis qu'elle noyait les Barbares qui les attaquaient.

Ceci nous amène à la troisième grande phase de l'histoire de la magie et de la sorcellerie. Nous sommes au IV^e siècle de notre ère, et c'est peut-être la plus grande période de l'histoire de la magie et de la sorcellerie. Ici encore, un mot de la situation politique et culturelle. Après la très grande crise qui a secoué le monde romain dans la deuxième moitié du III^e siècle, crise où le monde romain a failli périr, on assiste là encore à l'écroulement d'un monde, le monde de l'Empire modéré, ou, comme on dirait aujourd'hui, libéral, avancé. Juque là, les Empereurs ont été en général plus ou moins libéraux. Avec la crise, et pour y remédier, s'est instauré au contraire un régime de plus en plus autoritaire, et même despotique. La vieille aristocratie romaine, épuisée, est décadente ; elle décline, elle abandonne le pouvoir pour se retirer dans ses grands domaines d'Italie, de Gaule ou d'Afrique, et elle est remplacée au pouvoir par des gens issus soit des

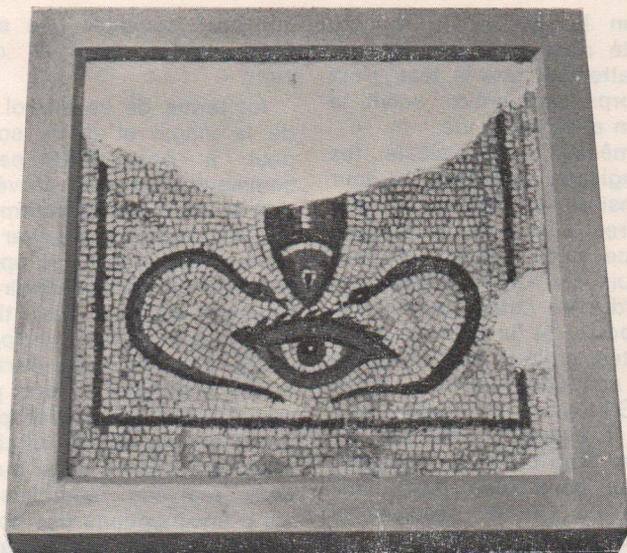
armées soit des provinces. C'est aussi la fin du vieux paganisme polythéiste, même les religions orientales déclinent, mais l'Empire chrétien ne triomphe pas encore. La preuve, c'est qu'en dépit des efforts de Constantin et des autres empereurs chrétiens, tous les rouages de l'administration sont très loin d'être entre les mains des adhérents à la nouvelle religion.

Le néo-platonisme a été très brillant dans les années 270-280 ; mais au IV^e siècle, il n'y a plus de philosophie dominante. Nous sommes de nouveau dans un monde qui est, politiquement, culturellement, religieusement, déstabilisé. Il y a de nouveau, non pas un vide des âmes, puisqu'il y a de plus en plus de Chrétiens, mais il y a aussi un grand nombre de païens non convertis et qui ne croient plus à grand chose, et qui, par conséquent, se lancent dans l'irrationnel. Il n'est pas d'ailleurs jusqu'aux Chrétiens qui ne s'adonnent à la magie. C'est en outre un monde dangereux ; les invasions des Barbares, les échecs des armées romaines, les difficultés économiques inquiètent les esprits. Beaucoup croient assister à la fin de la « cité terrestre ». Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que nous assistions à une troisième plongée dans les sciences occultes.

Elle se marque par un déferlement extraordinaire de pratiques magiques et de sorcellerie. Les tablettes d'exécration, qui remplacent les tablettes d'imprécation, sont en nombre énorme. Chaque fois qu'elles sont datées ou datables, elles se rapportent à la fin du III^e au IV^e et V^e siècles.

Je ne résiste pas à l'envie de vous lire une formule d'envoûtement qui se trouve dans un papyrus conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris.

« Bonne et glorieuse Proserpine, épouse de Pluton — à moins qu'il ne faille t'appeler Salvatrice —, Te plaise, ravis la santé, le corps, les couleuvres, les forces, les énergies d'Avonia. (une femme qui a, sans doute, été infidèle). Livre-les à Pluton, ton mari, qu'elle ne puisse, malgré ses calculs, rien éviter de tout cela ! Livre-la sur le champ à la fièvre quarte, à la fièvre tierce, à la fièvre quotidienne ! Que ces fièvres luttent et se battent contre



Mosaïque provenant de Moknine, au Musée de Sousse (Tunisie) : l'Invidia, l'Envie, représentée par un œil et attaquée par deux serpents et un poisson (en forme de phallus) ; le phallus a une fonction apotropaïque, de là sa présence fréquente à l'entrée des maisons, qu'il protège contre les génies malfaisants et les « esprits » méchants

elle ! qu'elles la réduisent et qu'elles la vainquent jusqu'à ce que son soufflet lui soit ravi ! C'est pourquoi cette victime, je te la livre, Proserpine... Envoie le chien tricéphale (Cerbère), pour qu'il ravisse le cœur d'Avonia ! Promets-lui de lui donner trois victimes, des dattes, des figues sèches, un porc noir, s'il en vient à bout avant le mois de Mars. Ces offrandes, ô Salvatrice, je te les donnerai, quand tu auras réalisé mon vœu. Je te donne la tête d'Avonia, Proserpine Salvatrice, je te donne le front d'Avonia, je te donne les sourcils d'Avonia, ô Proserpine Salvatrice. Je te donne les paupières d'Avonia. Je te donne les pupilles d'Avonia. Je te donne les oreilles, les lèvres, les narines, le nez, la langue d'Avonia pour qu'elle ne puisse dire d'où elle souffre. Je te donne son cou, ses épaules, ses bras, ses doigts, pour qu'elle ne puisse en rien s'aider ; sa poitrine, son foie, son cœur, ses poumons, pour qu'elle ne puisse en rien savoir d'où elle souffre. Je te donne son cou, ses épaules, ses bras, ses doigts, pour qu'elle ne puisse en rien s'aider ; ses intestins, son ventre, son nombril, son dos, ses flancs pour

qu'elle ne puisse dormir ; son organe sacré pour qu'elle ne puisse uriner ; ses fesses, ses cuisses, ses jambes, ses chevilles, ses pieds, ses talons, ses plantes, ses orteils, ses ongles pour qu'elle ne puisse tenir debout par ses propres forces. Que ces malédictions aient été courtes ou plus longues, de même qu'elle a fait ses malédictions et ses envoûtements dans les règles, de même je te livre et te voue Avonia pour que tu la livres à Pluton au mois de Février. Qu'elle meure de male mort ! Qu'elle disparaisse de male mort ! Qu'elle crève de male mort ! Te plaise, la lui vouer, la lui livrer pour qu'elle ne puisse plus regarder, voir, contempler un seul mois ! »

Heureusement, on ne va pas toujours jusqu'à ces extrémités. Je donnerai comme exemple le tout dernier document de sorcellerie qui a été découvert il y a un an et demi dans la région de Salerne, en Italie. Là, il s'agit d'une petite tablette de plomb sur laquelle sont gravés seulement cinq mots latins : « Locus capilloribus expectat caput suum ». Dans le rouleau de plomb, on avait placé les

cheveux d'un homme et le rouleau avait été jeté dans la rivière par un ennemi qui attendait que la tête, c'est à dire le corps tout entier, suivit le même chemin et perdit la vie.

Tout de même, au IV^e siècle, les formules magiques prennent un tour nouveau. Ainsi sur un papyrus du musée de Londres, pour obtenir une guérison, voici ce qu'on trouve : d'abord une croix, puis : « Anges, Archanges, vous qui gardez les cataractes du ciel, vous qui apportez la lumière sur toute la terre habitée, je vous invoque parce que je suis aux prises avec le chien sans tête. S'il vient, prenez-le, sauvez-moi par la puissance du Père, du Fils, du Saint Esprit, Amen. Sabaoth, Mère de Dieu, Immaculée, pure, sans tâche, Mère du Christ, souviens-toi que tu as dit cela. Guéris celle qui porte cette amulette, Amen ».
(Et de nouveau une croix).

Ce document, et il y en a beaucoup d'autres, prouve que la magie avait pénétré dans les milieux chrétiens. Il s'est développé au IV^e siècle une forme de magie pagano-judéo-chrétienne. Et c'est ce qui explique la lutte acharnée des évêques et des Pères de l'Eglise contre ces pratiques.

« Les mages, dit Saint Ambroise, ont commerce avec les démons ».

Saint Augustin aussi les condamne avec fermeté et en particulier le port des amulettes, telles les boucles d'oreilles que portent les hommes et en qui il voit des « signes diaboliques ».

Si la magie, la sorcellerie et l'astrologie sont considérées au IV^e siècle comme particulièrement graves c'est aussi parce qu'elles se mêlent à des fins politiques. De là, sans aucun doute, la dureté des répressions qui sont intervenues alors à deux reprises, au milieu du siècle puis à la fin. Le pouvoir impérial recourt alors à des lois si rigoureuses qu'on peut les appeler « terroristes », pour mettre fin aux pratiques des « magici » et des « mathematici », qualifiés de « malefices ».

Voici ce que dit un historien du siècle, Ammien Marcellin :

« Si quelqu'un consultait un devin sur le cri d'un mulot ou la rencontre d'une belette sur son chemin ou quelque autre présage ou s'il utilisait les enchantements de quelque vieille fem-

me pour soulager une souffrance, il était inculpé, jugé et condamné à mort ».

Au terme de ce survol de l'histoire de la magie et de la sorcellerie, on peut à bon droit se demander comment on en est arrivé là, je veux dire à ces mesures durement répressives et peut-être essayer d'expliquer, en tout cas tenter une approche d'explication de l'extraordinaire faveur des sciences occultes. Cela tient, semble-t-il, à deux raisons principales. La première, c'est l'extrême variété des pratiques magiques et des pratiques de sorcellerie. Il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les circonstances, avec une variété telle que des pratiques précises répondaient à toutes les préoccupations des hommes. Deux sortes de magie permettaient de faire face à tous les cas : à la magie naturelle, c'est à dire celle qui utilisait les ingrédients tirés de la nature, s'ajoutait la magie théurgique, magie à l'égyptienne, qui faisait appel aux êtres surnaturels et prétendait même faire apparaître les dieux.

La magie naturelle, médicale, amoureuse, agressive, se présentait elle-même sous trois formes : les deux premières relèvent de la magie blanche, la troisième de la magie noire. Magie médicale, curative, c'est la magie des talismans et des amulettes, ce sont les recettes et les philtres destinés à la digestion ou à apaiser les maux de dents (qui n'a pas aujourd'hui lors d'une crise de dents, mis un marcron dans sa poche ?)

On guérit en attachant sur soi une dent arrachée à une taupe vivante.

On conseille aussi, pour calmer les douleurs, pour lutter contre le délire ou les cauchemars, de manger un rat deux fois par mois.

Voici une recette citée par Plinie pour apaiser des douleurs :

« La tique, le plus répugnant des animaux, les magiciens la tiennent en haute estime pour ses vertus, en particulier si elle est prise à l'oreille gauche d'un chien et attachée en amulette, elle calme alors toutes les douleurs. Ils précisent d'arracher la tique à l'oreille gauche d'un chien de couleur entièrement noire ».

Autre recette contre les cauchemars et les délires :

« Les magiciens, dit Pline, enseignent que les délirants retrouvent la raison quand on les asperge de sang de taupe et que ceux que tourmentent les divinités nocturnes et les Faunes sont délivrés de leurs cauchemars par des frictions pratiquées matin et soir avec la langue, les yeux, le fiel et les entrailles du serpent bouilli dans du vin et de l'huile puis refroidis en plein air, pendant la nuit ».

Voici un remède contre les chenilles qui est particulièrement étonnant. On le trouve dans un traité d'agronomie, le « De Rustica de Columelle » : « Si aucun autre remède ne réussit à écarter le fléau, on recourt aux procédés dardaniens. Nu pieds, une femme qui, soumise pour la première fois aux règles normales de sa jeunesse, voit avec honte un sang impur s'écouler d'elle, et, sa ceinture dénouée et sa chevelure en signe d'affliction, est conduite trois fois en marchant. A la fin du troisième tour, spectacle merveilleux ! tout comme un arbre qu'on secoue lâche une averse de pommes ou de glands, les chenilles roulent à terre, le corps entortillé ».

Deuxième type de magie : la magie amoureuse.

Le nombre et la variété des charmes, des philtres, des enchantements sont quasi indéfinis. On y recourt en particulier à la technique du « nœud », c'est à dire qu'on noue, on enchaîne, on lie une partie à l'autre ; on a recours aussi aux rognures d'ongles, aux cheveux et au sang menstruel qui joue toujours un très grand rôle. Voici une recette, un phylactère qualifié de « philtre admirable pour lier ». Je le tire d'un papyrus magique conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris. Une recette, dit le texte, pour obtenir inmanquablement les faveurs de la personne dont on est amoureux. Il faut d'abord façonner en terre de potier deux figurines, une d'homme, une de femme. La première fera le geste de frapper à l'épaule, avec une épée tenue dans la main droite, la deuxième à genoux devant elle.

N'est-ce pas l'attitude du chevalier qui adoube un autre chevalier ?

Pendant que l'argile est plastique, on tracera sur chaque partie du corps de la deuxième figure les mots magiques respectifs indiqués pour chacune

des parties. Puis avec treize aiguilles, on percera successivement treize fois en tout les différentes parties spécifiées de la même figure, en prononçant chaque fois la même formule : « Je perce tel membre d'une telle personne sauf de moi seul, un tel ». Puis, ajoute le texte, il faut prendre une feuille de plomb et inscrire le texte indiqué, faire un paquet de la feuille et l'attacher d'une certaine façon en prononçant une formule indiquée. Enfin, il faut déposer le tout au coucher du soleil près de la tombe d'une personne morte avant l'âge ou ayant succombé à une mort violente. Suit l'indication de la formule, très développée à inscrire sur la lamelle de plomb avec toutes sortes de signes et de mots magiques disposés d'une certaine façon.

Troisième forme de magie : la magie agressive, qui relève de la magie noire. Là encore, les témoignages sont innombrables. Ce sont les fameuses « tabellae defixionum », tablettes d'exécration, toujours en plomb, destinées à paralyser un cheval pendant une course, à paralyser la langue de l'avocat de la partie adverse, à figer un gladiateur aux prises avec un autre gladiateur dans l'amphithéâtre.

Beaucoup de ces tablettes sont liées à l'évocation des morts, jetées dans des tombes, dans des puits ou dans des sources.

Voici le texte d'une formule d'évocation des esprits tel que l'a fourni un Père de l'Eglise qui nous a transmis, pour les critiquer bien sûr, un grand nombre de prescriptions de ce genre : « Sculptez (c'est la déesse Hécate qui parle), une statue de bois bien raboté, comme je vais vous l'enseigner. Faites le corps de la statue avec le bois de la racine de rue sauvage, puis ornez-le de petits lézards domestiques. Ecrasez de la myrrhe, du styrax et de l'encens avec ces mêmes animaux, et vous laisserez ce mélange à l'air pendant le croissant de lune. Alors, adressez vos vœux dans les termes suivants... (la formule n'est pas conservée). Autant j'ai de formes différentes, autant vous prendrez de lézards. Faites les choses sérieusement. Vous me construirez une demeure avec les rameaux du laurier

poussé de lui-même. Et ayant adressé de ferventes prières à l'image, vous me verrez durant votre sommeil ».

Dans un autre traité, Eusèbe de Césarée fait connaître la formule :

« Viens, infernale terrestre et céleste Bombô, déesse des grands chemins, des carrefours, toi qui apportes la lumière, qui marches la nuit, ennemie de la lumière, amie et compagne de la nuit, toi qui désires le sang et qui apportes la terreur aux mortels. Gorgo, Mormo, lune aux mille formes, assiste d'un œil propice à nos sacrifices ».

La sorcellerie se sert, je vous l'ai dit, de recettes plus simples, des recettes qui se transmettent de bouche à oreille, des recettes de bonne femme qui consistent en formules plus ou moins compliquées et bizarres et en actes destinés à plier la nature et les dieux à la réalisation de desseins plus ou moins avouables. Ces formules mêlangent en général les vieux dieux de la magie et de la sorcellerie aux invocations judaïques ou chrétiennes. On retrouve Sabaoth, le Christ, la Vierge, etc.

Par exemple ce remède de sorcière destiné à vider une maison des scorpions qui l'ont envahie : « Or, Or, Phôr, Jão, Adônaï. Je te lie, scorpion d'Artémis. Ecarte de cette maison tous les méchants reptiles et tout mal, vite, vite, vite. Saint Phocas est ici ».

Dans les fouilles faites par les membres de l'école française d'Athènes dans l'île de Délos, beaucoup de maisons du III^e siècle et du IV^e siècle contenaient des poupées cloutées ou des tablettes de consécration en plomb déposées sous le seuil, près des montants de porte ou sur les linteaux.

Sans aucun doute l'une des raisons du succès de la magie et de la sorcellerie réside dans la diversité, dans la variété des formules et des actes, adaptés à tous les besoins et à toutes les préoccupations des hommes. Mais il y a une deuxième raison plus profonde : c'est que la magie, à la différence de la sorcellerie, mais comme l'astrologie, se veut sérieuse, se prétend scientifiquement fondée. Fondée en tout cas sur une double foi, sur une double croyance généralement

partagée dans toute l'Antiquité : c'est d'abord la croyance dans l'unité et l'ordre du monde, dans l'ordre du cosmos. Elle repose elle-même sur l'idée que le monde comprend trois parties : le ciel (le monde céleste), la terre et les enfers que l'on place au centre de la terre. Dans ce monde, existe un ordre, symbolisé par le zodiaque, cet ensemble organisé de douze signes, cohérents et en rapport avec les dieux du panthéon grec, avec les planètes et les mois. De là découle l'idée qu'entre tous ces éléments célestes, terrestres et d'outre-tombe, entre tous ces éléments qui composent le cosmos, il existe une solidarité, une sympathie universelle grâce à un échange constant, incessant d'effluves.

« Ce qui est en bas, dit un philosophe, est lié à ce qui est en haut ». Il existe donc une sympathie qui unit toutes les choses visibles entre elles et avec les choses invisibles ». Et même pour certains qui vont plus loin, non seulement il y a sympathie, mais il y a consubstantialité entre tous les éléments du monde, les dieux, les planètes, les astres, les hommes, les animaux, les plantes, les objets inanimés.

La magie est en second lieu, fondée sur la foi, la croyance dans l'existence des esprits, ou si l'on préfère, des forces surnaturelles que les Grecs appelaient les « Daimones » (les démons) et les Romains, les Génies, puissances invisibles mais réelles, qui peuplent, selon la croyance générale, l'espace compris entre monde céleste et la terre. De cette foi découle une croyance profonde dans l'action de ces esprits, dans leur action toute-puissante sur les phénomènes de la vie matérielle, qui se double naturellement d'une croyance non moins profonde dans le pouvoir que les magiciens se vantent de posséder, soit pour obtenir, soit pour écarter l'action des esprits.

Si bien que l'astrologie se veut une science qui constate les prédéterminations, ce qui entraîne par conséquent la foi dans les présages, les prédictions ; les astres influent sur les hommes ; en connaissant les astres, on peut donc connaître l'avenir des hommes. Tandis que pour sa part, la

magie se veut un art (et une science) qui prétend modifier les déterminations que l'astrologue a constatées : le magicien prétend changer le cours des astres, il prétend pouvoir modifier l'ordre naturel des choses, en faisant descendre la lune sur terre, par exemple en changeant le cours des fleuves.

La magie peut, en définitive, être considérée comme la principale déviation de la religion dans l'antiquité, la grande différence étant que, dans la religion on prie, on supplie les dieux d'intervenir, tandis que dans la magie, on prétend pouvoir contraindre les dieux, leur donner des ordres. Et c'est bien pour cela qu'il faut d'abord connaître les recettes secrètes, les mots obscurs qui pour nous n'ont pas de sens, et les actes porteurs d'efficacité.

Peut-être comprend-on mieux maintenant pourquoi la magie et la sorcellerie ont surtout fleuri dans les périodes où un monde, une culture, une civilisation s'écroulaient et où un autre monde, une autre civilisation, une autre culture n'étaient pas encore installés. Dans les moments de profondes

mutations politiques et culturelles, quand s'effondrent, avec les valeurs traditionnelles les modes de vie anciens et les croyances ancestrales, alors que rien encore ne les remplace de manière sûre, dans les moments de l'histoire d'un peuple, où beaucoup s'abandonnent dans l'envie — « l'envie est plus irrécyclable que la haine », disait la Rochefoucauld — ou dans le désespoir — contre lequel il n'est de remède que le suicide ou la fuite en avant dans l'irrationnel, c'est dans ces moments-là, quand les hommes (pour telle ou telle raison) abandonnent leur religion, c'est dire leurs dieux ou Dieu, bref quand le monde dans lequel ils vivent devient, comme dit Soljenitsyne dans « l'Erreur de l'Occident », un monde « aux nerfs fragiles », c'est alors qu'ils plongent dans les sciences occultes.

N'est-ce pas un peu ce qui nous arrive, quand à Paris et dans la région parisienne on dénombre aujourd'hui plus de quatre cents sectes dont la plupart se réclament de la parapsychologie, succédané moderne d'une magie qui n'ose plus dire son nom ?

GUY COIFFURE



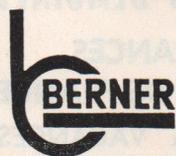
16-16 bis, Route de Chambéry

89400 EPINEAU-LES-VOVES

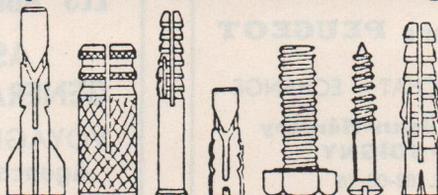
Tél. : 73.20.31

Spécialiste de la fixation, vous offre un choix complet :

- Chevilles nylon • Visserie - Boulonnerie • Outillage
- Produits chimiques • Abrasifs • Matériel de rangement...



D.P.F. BERNER



parmi les 9.500 références de sa gamme

15, rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY - Tél.: (86) 62.21.32 - Téléc : 801.633

ROUSSEAU

CADEAUX - ART DE LA TABLE
LISTES DE MARIAGE

50, rue Cortel



89 - JOIGNY

Tél. : 62-23-60

CAISSE CRÉDIT AGRICOLE

Avenue Roger-Varrey
JOIGNY

Toutes opérations
de banque, bourse, change,
tous crédits

Tout ce qui concerne
le pneu

JEANDOT S.A.

Maison fondée en 1924

7, Avenue Robert PETIT

89 - JOIGNY

Tél. : 62-18-84

THOMSON
DUCRETET
ATLANTIC
FRIGECO

G. PIERROT

DISTRICTEUR AGREE

28, rue de l'Etape, JOIGNY

Tél. : 62.17.92

SERVICE APRES VENTE

USINE JACQUES CŒUR



Toute l'alimentation
du bétail

CÉZY - 89

Tél. : 63.10.01

Assurances
Retraites
Crédits

Marcel RENAUD

Rue de Brion
Place Colette

TEL. 62-08-97

89 - JOIGNY

CENTRAL GARAGE

Concessionnaire PEUGEOT

VENTES - ACHAT - ECHANGE

Avenue Jean-Hémery
89 - JOIGNY

Tél. 62-08-76

Mécanique, Tôlerie, Peinture
STATION SERVICE

LES AGENCES DEMOINET

ASSURANCES
GENERALES DE FRANCE

VOYAGES & VACANCES
Agences de VOYAGES

29, Av. Gambetta,
JOIGNY

Tél. : 62.07.80 - 62.22.18

Du sang à la une !

Mais quelle est la vérité historique ?

A PROPOS DES " MAILLOTINS "

par G. MACAISNE

Le goût du public pour le sensationnel est bien connu. Comme pour flatter ce néfaste penchant, les médias présentent souvent les faits divers avec un luxe de détails relatant l'anormal : accident ou crime, qui ne sont pas pour autant la trame de la vie quotidienne de la communauté ; l'on sait que le chiffre du tirage, d'une certaine presse, augmente quand il y a du sang à la Une !

Il est méritoire pour un rédacteur de tenter de présenter son reportage sous un aspect aussi séduisant que possible. Si l'imagination doit être fertile dans l'exploration des nouvelles, il n'est que plus indispensable, pour l'exposé, de la contenir dans les saines limites de l'objectivité. Le journaliste connaît bien ce problème. Il faut beaucoup d'honnêteté intellectuelle pour rester un informateur impartial, exposant les faits sans succomber aux extrapolations qui distordent la réalité. Le danger est d'autant plus grave que le moyen de diffusion est puissant.

Il peut arriver qu'une erreur se glisse dans un texte ou qu'une fautive interprétation en déforme le sens ; cela n'est pas grave en soi : la mise au point suffit pour rétablir les faits. Le plus préjudiciable pour la vérité provient de certains on-dit — ayant pris naissance on ne sait où — qui courent, s'enflent, prennent de l'ampleur, et, après avoir été repris semblent prendre corps, comme dans le grand air de la calomnie. Si remède il y a dans ce domaine, il ne peut être

administré que par la vérification des données à l'origine de l'information.

A PROPOS DES « MAILLOTINS »

Nous avons, à plusieurs reprises, trouvé mention dans certains raccourcis de l'histoire de notre ville, de la relation d'une révolte des habitants qui, à l'aide de leurs maillets, auraient tué le comte de Joigny. Cet exploit des temps anciens leur ayant valu le titre de « Maillotins ».

Il nous paraît utile pour apprécier cet événement, d'examiner les faits tels qu'ils ressortent des témoignages transmis par les générations.

Remarquons tout d'abord — et le cas est assez fréquent — que le sobriquet existait bien avant. Il avait déjà été attribué à ces Parisiens qui, en mars 1382, s'étant emparés à l'Hôtel-de-Ville de quelques milliers de maillets de fer — armes à l'époque — s'en servirent au cours de l'émeute contre les percepteurs d'une nouvelle taxe. Ils les massacrèrent, ainsi que plusieurs Juifs, pillant et brûlant les maisons, après que les caves eussent été vidées de leur vin.

Telle est l'origine de ce titre, pour les Parisiens.

TABLEAU DE LA SITUATION

Pour notre région, cette sombre période que l'histoire appelle « Guerre de Cent Ans », commença quand, en décembre 1338, le comte de Joigny accompagné de ses vassaux, dut se rendre à « l'ost du Roy à Péronne pour aller à l'encontre du Roy d'Angleterre

que l'on disoit vouloir meffaire au royaume de France ».

A la guerre menée par les Anglais, s'ajoutait maintenant la lutte sans merci que se livraient deux factions : Armagnacs et Bourguignons, ayant à leur tête des princes de sang royal, pour la conquête du pouvoir laissé vacant par « l'occupation » du roi (1) Charles VI.

Après des meurtres ignobles, des massacres des uns et des autres dans Paris, la ruine de nos provinces (2), des alliances contre nature succédant à de grandes défaites, on en était arrivé vers 1419, par la force des malheurs, à voir se dessiner un début de sens national qui se concrétisera, dix ans plus tard, sous l'influence de Jeanne d'Arc.

Mais, pour le moment, tout est remis en cause en septembre 1419, par l'assassinat sur le pont de Montereau de Jean Sans Peur, duc de Bourgogne, venu là pour rechercher l'entente entre Français (3). Philippe, son fils et successeur, se rejeta dans l'alliance avec le jeune roi d'Angleterre, Henri V.

On aboutit ainsi au honteux traité de Troyes du 21 mai 1420 par lequel le roi Charles, subjugué par la reine Isabeau de Bavière, donnait sa fille Catherine en mariage à Henri V, roi d'Angleterre, et l'instituait son héritier.

C'est alors que se situe l'action des Joviniens contre leur seigneur. Laissons la parole aux historiens.

QU'EN DISENT LES HISTORIENS ?

Dans ses mémoires manuscrites, DAVIER retrace en quelques lignes cette période : « Guy de la Trémouille, seigneur d'Osson, fut comte de Joigny, « ayant épousé Marguerite de Noyers » (4).

« Ce comte tenoit le party des Armagnacs. C'est ainsi qu'on appelloit « ceux qui tenoient le party du Dauphin. Il fut soupçonné par les habitants de Joigny de vouloir introduire « les Armagnacs dans la ville : cela « donna occasion à une émotion populaire dans laquelle la plupart des « habitants s'étant armés de maillets... « furent appelés Maillotins comme l'ont été les Parisiens... »

Dans sa séance tenue à Joigny le 5 juillet 1862, la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, le Président CHALLE parlant de l'ouvra-

ge de Davier dit : « Cependant Davier « qui écrivait il y a cent cinquante « ans, à une époque où les traditions « pouvaient encore inspirer quelque « confiance, et sur des documents au- « jourd'hui en grande partie perdus, « assure que l'émeute qui valut à ses « compatriotes le nom un peu farou- « che que les siècles lui ont conservé, « avait une cause toute locale ; qu'elle « se produisit quarante ans environ « après la commotion populaire de « 1382, vers la fin du règne de Char- « les VI, et qu'elle était dirigée contre « leur seigneur, le comte Guy de la « Trémouille ». Et il ajoute : « A la « vérité, il (Davier) assigne à cette « émeute une cause manifestement « fausse, quand il suppose que le « comte, tenant le parti du Dauphin, « contre le gré des habitants, parti- « sans ardents du duc de Bourgogne, « livrer leur ville aux Armagnacs » (4 bis).

Dans son étude parue en 1873 : « JOIGNY en 1420 » (5), M. DEMAY présente un document inestimable pour l'objet qui nous occupe. C'est une lettre envoyée par « les habitants « de Joigny à Henri V, roi d'Angleterre, « contre le comte de Joigny qui « refuse de prêter serment à ce prince ». Elle est datée du « mercredi Ve jour de juing ». L'auteur venait de la découvrir et sa teneur nous éclaire sur de nombreux points. Notamment, les habitants expliquent l'origine du malentendu qui dégénéra en conflit. Ils exposent enfin ce qu'ils ont fait : alors que certains soldats du comte sont partis de la ville, « nous avons « fermé nos portes, et avons retenu « ledit Monseigneur le Conte et ses « gens, et n'avons pas entencion de « les laisser partir, jusques ad ce que « sur ce par le Roy nostre Sire, vous « et Monseigneur de Bourgogne, nous « soit donnée responce... »

Dans la séance du 20 décembre 1874 de la Société des Sciences, M. Demay insistait sur « l'observation « faite par le président, que c'était « très probablement à cette sédition « que remontait l'origine du surnom « de Maillotins, donné aux habitants « de Joigny ce qui déterminerait ainsi « d'une manière très précise la cause « de ce surnom qui a été jusqu'ici une énigme ».

L'Histoire de la ville et du comté de Joigny par A. Challe (6) précise que la réponse à cette lettre des habitants fut « portée à Joigny par le maréchal « de Lisle-Adam qui, au nom du duc « de Bourgogne, rendit la liberté au « comte et opéra une réconciliation « entre lui et ses fougueux habitants ».

Nous savons par les travaux de Lebeuf que le duc de Bourgogne expédia de Troyes le 14 mai 1420 des lettres à Jean Villiers de l'Isle-Adam, assiégeant la forteresse d'ECAN (Escamps) tenue par les troupes du Dauphin, lui enjoignant de continuer le siège qui dura jusqu'en juin (7).

Le comte de Joigny ne fut sans doute pas retenu bien longtemps quand on sait que le mariage de Charles V et de Catherine de France fut célébré à l'église Saint-Jean de Troyes le 2 juin 1420 et Lavisse nous indique que dès le lendemain des noces, celui qui s'appelait désormais « l'héritier du roi de France », était prêt à rentrer en campagne, prescrivant : « ... que, demain matin, « soyons tous prêts pour aller mettre « le siège devant la cité de Sens ». Cette ville capitulera le 12 juin.

Les troupes du duc de Bourgogne et de son allié anglais continuent vers Montereau (7 bis), puis Melun (7 juillet) ; mais cette ville ne se rendra qu'après un siège de quatre mois.

Nous connaissons maintenant par la publication dans la revue « Annales de Bourgogne » (1982) du registre des Chartes de la Chambre des Comptes de Lille (Arch. dép. du Nord) les détails des cérémonies et transfert du corps de Jean Sans Peur et de celui de son fidèle Archambault de Foix, depuis Montereau jusqu'à la Chartreuse, notamment la part importante prise par le comte de JOIGNY.

Pour cause d'insécurité du fait de la présence des troupes du Dauphin, ce voyage s'effectua par voie fluviale, de nuit et sous escorte. Parti le 23 juin 1420 de Montereau, le convoi mortuaire arriva le 26 juin à SENS. Le récit qui en est fait précise :

« Item, le XXVII^e jour de juing, à une lieue près de Joigny, vin au devant desdiz corps moseigneur le conte de Joigny de plusieurs gentilzhommes portans torches et autres gens d'es-

glise, tant de Joigny comme de Saisy et autres villaiges et à très notable compagnie ; et deustement furent receuz audit Joigny lesdiz corps et mis au desseure du pont en la rivière sans descharger ».

« Item, ledit jour après disner, mondit seigneur le conte entra ou batel ensemble le prier de Joigny et plusieurs religieux et gentilz hommes et toute la nuit furent en la rivière pour la conduite dessusdite ; Ceulx de Sens prinrent congé et s'en retournèrent audit Sens.

« Item, le XXVIII^e jour arrivèrent à Aucerre environ midi...

Le comte de Joigny conduisit le convoi jusqu'à Cravant », accompagné de l'Abbé de St Germain, du Grand Prieur et de six religieux, sans compter les gentilshommes, il attendit la venue de la délégation de Dijon qui arriva huit jours plus tard.

« Item, ledit temps durant, monseigneur de Joigny et monseigneur de St Germain furent attendans, lequel St Germain et ses religieux jour et nuit, estoient prectz à dire messes, vegilles, saultiers et autres suffaiges.

Guy de la Trémouille continua de donner des preuves de son attachement au parti de son suzerain, accompagnant les troupes dans ces sièges. Il lutta, dans notre région contre son cousin et ennemi Georges de la Trémouille (8), seigneur de Saint Maurice Thizouaille, chargé par le Dauphin de maintenir l'Auxerrois et le Gâtinais sous l'influence française. Il protégea une partie de nos campagnes contre les bandes de Fortépice, ce seigneur brigand ayant succédé à Georges de la Trémouille, et aussi contre les Ecorcheurs (9).

Il se soumit au roi de France Charles VII en même temps que le duc Philippe de Bourgogne. Les auteurs les plus sérieux placent sa mort en l'année 1438.

CONCLUSION

Les documents et témoignages examinés montrent clairement que, non seulement le comte de Guy de la Trémouille ne fut pas tué par les Joviens lors de cette « émotion » de 1420, mais qu'il fut fidèle à sa parole.

Cette mort n'ajouterait rien à l'honneur des Joviniens qui ont montré en l'occurrence, leur détermination dans la conduite des affaires de leur cité, même si l'on déplore leur manque de discernement ou de sens patriotique, alors bien indécis.

On apprécie davantage leur modération quand on sait ce que ces luttes intestines coûtèrent au pays tant de débordements, tels ceux de Paris en mai et juin 1418, où des milliers des soit-disant « Armagnacs » prisonniers furent massacrés par les « bouchers » de Caboche et Chapeluche (10).

Quant au comte de Joigny, il eut le bonheur de connaître le temps de la réconciliation des Français au Traité d'Arras en 1435, quand le duc de Bourgogne, abandonnant une alliance contre nature, se tourna vers le roi Charles VII pour l'aider à « BOUTER l'Anglais hors de France ! ».

(1) C'est ainsi qu'on appelait la démence du roi. On sait qu'il avait failli être brûlé au « Bal des Ardents » où périt le comte de Joigny Jean II de Noyers, le 29 janvier 1393.

(2) Les villages autour de Joigny dévastés par les bandes de Robert Knolles et les brigands de tous partis, sont désertés par les habitants qui se réfugient dans les enceintes fortifiées. Les champs sont couverts de bois et de buissons (Challe).

Ernest Lavisse écrit : « Seul le Mont Saint-Michel restait français et devait le rester toujours ».

(3) Lors de son procès, Jeanne d'Arc répondant à ses juges sur les conséquences de son meurtre, dira : « Il fut grand dommage pour le royaume de France ».

(4) Elle était la fille de Miles (premier comte de Joigny de la Maison de Noyers) et sœur des comtes Jean II (ci-dessus) et Louis de Noyers, tous deux morts sans postérité.

(4 bis) Dans sa notice sur les comtes de Joigny, l'abbé Carlier émet l'opinion suivante : « ... lorsque la reine implora et obtint « la protection du duc de Bourgogne et du « comte de Joigny, les habitants ne comprissent pas que des chevaliers français ne « pouvaient refuser protection à une femme ; « ils crurent, à tort, que Gui de la Trémouille « se tournait du côté des Armagnacs ; ils « firent donc grand tapage dans la ville ».

(C'est au printemps de 1417 que la reine Isabeau exilée à Tours par les Armagnacs,

fut enlevée par le duc de Bourgogne et arriva à Joigny. Son escorte fut attaquée par le Connétable d'Armagnac aux portes mêmes de notre ville).

(5) B.S.S.Y. t. 28 (1874) pp. 62-66 (Trouvé dans Recueil des documents inédits sur l'Histoire de France).

(6) B.S.S.Y. t. 36 (1882).

(7) Capitula après un siège de 18 jours.

(7 bis) Où le duc rendit les derniers soupirs à son père.

(8) Celui-là même avec qui les habitants d'Auxerre « avaient traité à prix d'argent, pour éviter l'ouverture des portes de la ville au troupes accompagnant le roi Charles VII, avec Jeanne d'Arc, pour le sacre à Reims. Il encourut, à cette occasion, le blâme de ses compagnons.

(9) Il participa au siège de Cravant en fin mai 1423.

(10) Le Connétable d'Armagnac et le Président du Parlement, prisonniers à la Conciergerie, des prélats et des hommes d'église, furent massacrés dans la seule nuit du 12 juin 1418.

RELIURE

Philippe SCHNEIDER

2 bis, Avenue Roger-Varey

JOIGNY - Tél. 62.00.60

L'atelier de MAUDE

STAGES DE TISSAGE
ET FILAGE
PRES DE LA FORET D'OTHE
week-end ou semaine

Pour tous renseignements :
Tél. 80.05.83

A propos du vin de Joigny au XVII^e siècle servi au collège d'Harcourt

par Marguerite PRINET

Dans son n° 80 de novembre 1982, le *Courrier du VI^e Arrondissement de PARIS*, relatant l'activité culturelle, rendait compte d'une allocution prononcée par Monsieur Robert BLANCHON, Doyen du groupe Histoire-Géographie, à l'occasion des cérémonies du 7^e Centenaire du Lycée St-Louis, et retraçant l'histoire de cet établissement au cours des âges.

Quelle ne fut pas notre surprise en lisant, par hasard, cet article, d'y trouver une allusion au vin de JOIGNY qui était alors servi aux repas des internes !

Une correspondance fut alors envoyée et M. Pierre BAS, député-maire de l'Arrondissement nous répondit fort aimablement en s'excusant : « car nous ne possédons plus les documents parlant de votre vin ».

C'est ainsi que M. le Doyen BLANCHON, répondant à notre appel nous indiqua l'ouvrage rédigé en 1891 par l'abbé H. L. BOUQUET, docteur, professeur honoraire à la Sorbonne, aumônier du Lycée Saint-Louis « L'ancien Collège d'Harcourt et le Lycée Saint-Louis ». Cet auteur relate que dans ce prestigieux établissement d'enseignement et d'éducation dont les maîtres sont de grand renom ; beaucoup d'entre eux passent au Collège Royal — notre Collège de France ; dont les élèves ont pour noms : Pierre Nicole et Saint Evremont, Boileau et Racine, Melchior de Polignac et Hercule de Fleury — tous deux futurs cardinaux. « On y boit du vin de Joigny, de Noiseau et de Bourgogne ; ».

M. le Doyen Blanchon nous conseillait de charger un érudit patient de notre Association de rechercher le document original sur lequel le savant abbé s'était appuyé.

Pouvions-nous mieux choisir en demandant à Mademoiselle Marguerite PRINET de retrouver dans les archives les preuves de la présence du vin de Joigny sur les tables de l'internat du Collège d'Harcourt ? Qu'elle soit remerciée ici du soin apporté à cette étude.

Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que notre vin a eu quelque mérite dans l'éclosion des talents des grands classiques qui illustrèrent la littérature française, dont bon nombre passèrent par ce Collège. Mais sait-on ?

G. MACAISNE.

Nous présentons nos plus vifs remerciements à :

- M. Robert Blanchon, doyen du Groupe Histoire-Géographie,
- M. Pierre Bas, maire adjoint de Paris, chargé de la Culture, pour leur aide à « L'Echo de Joigny ».

Notre Président me pria, le mois dernier, de retrouver un ouvrage publié en 1891 par l'Abbé Bouquet qui signalait que le vin de Joigny était servi aux internes de l'ancien Collège d'Harcourt, aujourd'hui le lycée St Louis à Paris. Après un coup de téléphone au service de la documentation du lycée St Louis, j'ai pu y aller consulter l'ouvrage de l'Abbé Bouquet, docteur, professeur honoraire de la Sorbonne, aumônier du lycée St Louis ; il portait comme titre :

« L'ANCIEN COLLEGE D'HARCOURT ET LE LYCEE ST LOUIS »

On y lit à la page 325 : « Nous savons quel vin on buvait au Collège de 1683 à 1686, c'était du vin de Joigny, de Noiseau, de Bourgogne. 12 muids de vin de Bourgogne coûtaient alors 774 livres et 21 livres de frais de transport. En 1684, il est payé 64 livres le muid, et on achète 21 muids de vin de Joigny pour 525 livres... »

En bas de page était portée la référence aux archives : Arch. Nat. M M 452, 453, il était donc facile de consulter aux Archives Nationales le catalogue des M M ; nous y apprenions que sous ces lettres sont classés les documents relatifs aux maisons d'Education de l'Ancien Régime. Le M M 453 concernant la bibliothèque du Collège d'Harcourt, il fallait donc demander la communication M M 452 désignant le registre des comptes qui apparaissait comme le seul existant pour le Collège.

On m'apporte, au bout d'une bonne heure, un livre de comptes long et étroit d'environ 30 cm × 15 cm. Il avait été relié récemment, ce qui empêchait toute photocopie. Sur le dos de la reliure, on lisait « COLLEGE D'HARCOURT COMPTES 1684-1686 ».

A la page 151 étaient inscrites :

	liv.	sol	den.
Dépenses pour le vin			
« pour 12 muids de vin de Bourgogne à 64 l. le muid	774		
pour la voiture	6		
pour le garçon qui l'a conduit	15		
« Pour 1 demy queue de vin pour coller à celui que nous avons reçu	55	4	
« payé pour 25 muids de vin que nous avons... 15 pour nostre boisson	137	14	
« A Mons. Gaultier pour 21 muids de vin de Joigny à 25 livres le muid	525		
« payé au voiturier qui a charrié (?) nos 21 muids de vin depuis Joigny jusqu'au port St Paul à 6 liv. 10 s pour muid la somme de	136	10	
« plus payé audit voiturier pour... du port St Paul la somme de	4	10	
« J'ai payé à Bonnefoy et Gautier pour sept voyages qu'il a fait depuis St Paul jusqu'ici au moins quarante deux feuillettes du vin de Joigny à raison de 20 sols chaque voyage	7		
« pour l'entrée des vingt et un muids de vin de Joigny	360	6	
« pour le droit de 42 demy muids de vin de Joigny	48	12	
« payé pour l'entrée de quatre demi-queues de vin de Noiseau le 19 décemb. 1683 et pour le grod	45	8	9 9

Ce dernier achat place l'acquisition du vin de Joigny en 1683 et non en 1684 comme l'a écrit l'Abbé Bouquet.

Pour connaître la valeur des mesures utilisées au XVII^e siècle, nous avons consulté le dictionnaire Littré :

un muid « est une mesure de capacité qui varie suivant les provinces. Dans « la Basse Bourgogne le muid n'est plus qu'une mesure de compte « valant 270 litres. On ne sert que du demi-muid ou feuillette contenant 135 litres ».

Ce même dictionnaire cite un arrêt du Conseil du 18 sept. 1677 concernant les droits d'entrée gros et huitième qui « seront levés à raison du muid, jauge de Paris, contenant 36 septiers ».

une queue « est une futaille qui contient environ un muid et demi. La **demi-queue** est une espèce de tonneau ; la demi-queue de Beaune vaut « 229 litres, celle de Mâcon vaut 220 litres, celle d'Orléans vaut 230 litres ».

Les 21 muids du vin de Joigny achetés par le Collège d'Harcourt en 1683 représentent donc un total de 5 670 litres en 42 feuillettes pour la somme de 525 livres. En faisant le calcul suivant la monnaie de l'époque (la livre valait 20 sols et le sol = 12 deniers) le prix du litre de vin de Joigny valait environ 1 s. 10 d. au départ de Joigny. Le prix du transport de ces 42 feuillettes de Joigny au port St Paul à Paris était de 136 livres 10 sols soit environ le quart du prix du vin. Il faut y ajouter le droit d'entrée de 360 livres 6 sols et un autre droit de 48 livres 12 sols soit environ 3/4 du prix du vin, si bien que le prix du vin de Joigny avait doublé lorsqu'il est arrivé au Collège d'Harcourt, et valait alors 3 sols 8 d. le litre ou 50 livres le muid, environ.

Ces calculs permettent de réduire l'énorme différence qui apparaît sur le compte entre 25 livres pour le muid de vin de Joigny et 64 livres pour la même quantité de vin de Bourgogne. On constate en effet qu'il n'est porté sur le compte, pour le vin de Bourgogne, aucun droit d'entrée ni de frais de transport de la Bourgogne jusqu'à Paris, deux dépenses qui ont eu pour effet de doubler le prix du vin de Joigny « rendu » au Collège d'Harcourt. Les 21 livres de frais de voiture portés sur le compte est plus important que les 11 livres qui ont payé le voyage des quarante deux feuilletes du port St Paul au Collège, ce qui permet de penser que le trajet était plus long. Le vin de Bourgogne a pu être acheté à un commerçant établi à Paris et qui avait déjà payé frais de transport et droits d'entrée. Si l'on accepte le calcul fait pour le vin de Joigny, ces dépenses ont doublé le prix du vin, qui à l'origine ne devait être que de 32 livres, ce qui réduit considérablement la différence entre le vin de Joigny et celui de Bourgogne. Ce dernier étant certainement coté plus haut, et acheté en moins grande quantité.

Le dernier paiement de l'année 1683 concerne les droits d'entrée de quatre demi-queues de vin de Noiseau s'élevant à 45 livres auxquelles s'ajoutent 8 livres 9 sols et 9 deniers de gros. En 1684, cette dépense se répète trois fois par mois à partir du 13 mars. L'arrivée régulière du vin de Noiseau n'exige pas d'autre paiement que celui des droits d'entrée et du gros ; on ne paie pas le vin parce qu'il est produit dans une propriété du Collège et acheminé par le personnel de la maison ; on constate dans les comptes l'arrivée de vin provenant d'autres propriétés du Collège.

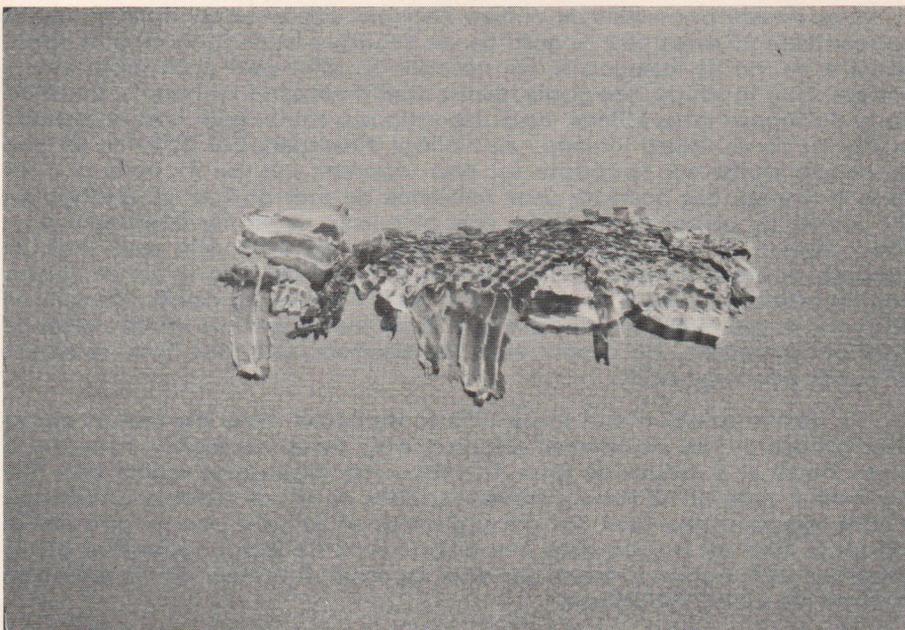
A la page 154 du livre de compte, on procède à une sorte de récapitulation : « Il est entrée dans Paris de la recette de nostre vin de Noiseau, année 1684, qui s'est montée à 69 demi-queues : 38 demi-queues (consommées au Collège) on en a mené au Mesnil-montant trois, on en a donné près de deux pour la dime, on en a vendu douze qui font cinquante-cinq et les quatorze autres ont servi pour remplir depuis le... ; et pour la provision de la maison de Noiseau ».

Nous sommes donc très bien renseignés sur l'ampleur de la production du domaine de Noiseau : au total 69 demi-queues dont 38 sont entrées dans Paris et ont vraisemblablement été utilisées au Collège, la production d'autres domaines venait s'y ajouter et constituer la boisson ordinaire du Collège. Dans les trois années qui suivent l'achat en 1683 de vin de Joigny et de Bourgogne, on ne trouve aucune acquisition de ce genre, c'était donc un achat exceptionnel qui constituait une réserve en cave dont on tirait des bouteilles les jours de fête, tandis que l'ordinaire était assuré par les domaines du Collège tels que celui de Noiseau.

L'analyse approfondie du seul livre de comptes du Collège d'Harcourt entre les années 1683 et 1686 qui nous soit conservé, nous permet de donner une place très honorable au vin de Joigny, après le vin de Bourgogne, pour lequel les appellations contrôlées n'ont pas encore été inventées, mais avant le vin ordinaire produit par les domaines du Collège. Le vin de Bourgogne pouvait être réservé aux convives de marque et le vin de Joigny distribué plus généreusement aux internes les jours de fête.

ABONNEMENT : 50 F C.C.P. DIJON 2100-92 Z

(Association Culturelle et d'Etudes de Joigny)



Talisman pour celui qui part à la guerre : une peau de couleuvre récupérée à la suite de la mue de ce reptile et placée dans un portefeuille offert en cadeau

COMMENT NOUS AIDER ?

1°) En nous adressant tous documents (textes, photos, cartes, menus, récits de coutumes, etc.) susceptibles de nous intéresser.

2°) En sachant sortir de votre domicile, pour assister à nos manifestations et surtout en prenant désormais l'habitude de vous faire accompagner par de nouveaux venus. C'est le « venir avec » récemment lancé dans la presse locale par nos soins. Que ce ne soit pas une vaine formule !

3°) En faisant abonner vos amis et en veillant au renouvellement de leur abonnement.

4°) En étant nos démarcheurs : en effet, l'Echo de Joigny vivrait plus à l'aise et pourrait être davantage illustré si le nombre des encarts publicitaires étaient plus nombreux. Sollicitez, pour nous, vos amis commerçants, assureurs, banquiers, etc., attachez-vous à les convaincre et prévenez notre trésorière Mme Cordier tél. 62.07.79 qui fera le nécessaire pour renseigner le demandeur.

5°) En vous faisant connaître auprès de M. Germineau, vice-président, si vous êtes volontaire pour assurer des permanences lors des expositions - Tél. 62.13.76.

Un chaleureux merci pour tout ce que vous allez faire, nous n'en doutons pas !

G. BARDE



CITROËN

- LOCATION SANS CHAUFFEUR
- DEPANNAGES JOUR ET NUIT
- EUROCCASION

JOIGNY AUTOMOBILES — RN 6 — CHAMPLAY

Tél. 62.06.45

LIBRAIRIE - PAPETERIE

articles de bureau - Imprimerie
photo

M. BERGER

7, quai Ragobert
89 - JOIGNY
Tél. 62-14-56

BANQUE PARISIENNE DE CREDIT

Depuis 1920
au service des P.M.E.

Agence à JOIGNY
3, rue d'Etape Tél. : 62-03-45

OUTTIER

Armurier

40, Avenue Gambetta
Tél. : 62-14-13 89 - JOIGNY

ARMES DE PRECISION
CHASSE TIR MUNITIONS
ARTICLES DE CHASSE - BALL-TRAP
MACHINES à coudre OMNIA

Location de voitures
sans chauffeur
Tourisme et utilitaire

CONCESSIONNAIRE RENAULT

Tél. : 62-22-00 89 - JOIGNY

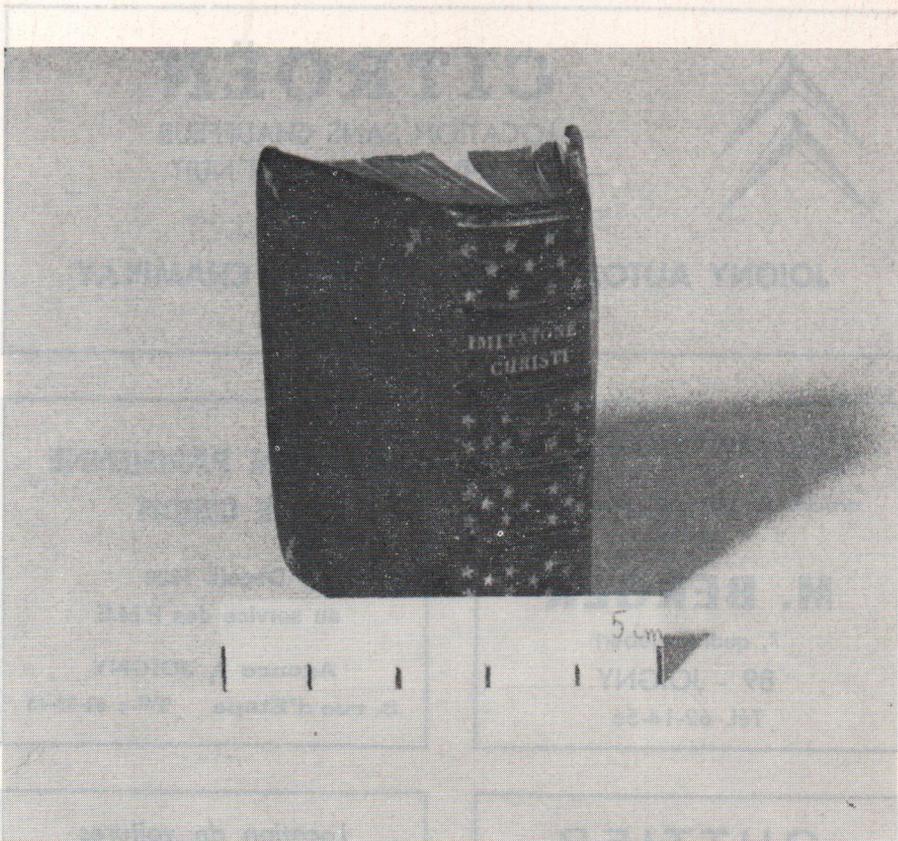
F. CHANUT

Libraire-Expert

Place de la Madeleine — 89310 NOYERS-SUR-SEREIN
Tél. : 55-82-32

Livres anciens, romantiques et modernes
Livres sur la Bourgogne
(Catalogue gratuit sur demande)

ACHAT — VENTE — EXPERTISE



Document confié à l'Echo : une minuscule bible en latin remise à Maurice Chicot, soldat-brancardier de Joigny, envoyé en Orient aux Dardanelles, pour lui servir de talisman

Sommaire du n° 37

- Page 3.** — L'incendie de Joigny (1530), texte de M. VANNEROY.
- Page 4.** — Joigny dans la revue du Touring Club.
- Page 7.** — Petit traité de magie et de sorcellerie dans l'Antiquité, par le professeur M. LE GLAY.
- Page 25.** — A propos des « Maillotins », par G. MACAISNE.
- Page 29.** — Le vin de Joigny au XVII^e siècle servi au Collège d'Har-court, par M. PRINET.